



Les migrants

Lettre 141 aux cercles de silence

Octobre 2026

Bonjour,

En prenant un peu de recul, que représente 70 000 personnes en comparaisons de 700 000 ? Peu de choses, un dixième, 10 %.

Alors peut-on parler de « submersion migratoire » pour les 70 000 migrants qui sont venu durant quelques jours à Ceuta et en sont repartis ? Les 115 000 étudiants qui viennent en France chaque année constituent-ils une submersion migratoire ? Ou une démonstration de la valeurs de l'enseignement donné en France ? Ces 700 000 personnes qui ont migré de leurs lieux de vie pour assister à la venue du pape en France, est-ce un « tsunami », pire qu'une submersion migratoire ? Elles sont venues et sont reparties.

Est-il raisonnable de considérer comme un danger pour l'économie de la France, que – pour des raisons économiques - 50 000 personnes viennent travailler en France, alors qu'ils consolident des pans socio-économiques qui sont en manque de travailleurs en France ?

Qu'en est-il de la Fraternité, troisième mot de notre devise républicaine ? Qu'en est-il des droits de l'Homme pour lesquels la France a œuvré depuis quelques siècles ?

Les migrants, constituent-ils l'élément essentiel pour la vie journalière des Français ?

Il y a de bonnes choses, en France, qui se font pour les migrants, il faut en parler et ne pas s'informer qu'à partir des cas extrêmes qui sont développés à la « une » des sources d'informations. Ces dernières voudraient faire prendre les extrêmes négatifs, pour la généralités. Il est temps de s'ouvrir vers l'avenir en se basant sur tout ce qui va bien.

Bonne lecture,

Michel Girard

TABLE DES MATIERES

CERCLES DE SILENCE	2
Lyon.....	3
Paris.....	3
France	4
Loi dite « intégrale » : les personnes étrangères sacrifiées à l'Assemblée nationale.....	4
Nés ici ou venus d'ailleurs, nous formons ensemble une société vivante, solidaire, riche de sa diversité.....	5
Budget 2027 : le gouvernement tourne le dos à l'accueil et l'intégration.....	6
Calais.....	8

Charente-Maritime	9
Lyon.....	10
Paris.....	11
Rennes	13
Saint-Aubin -du-cormier (Ille-et-Vilaine)	13
Toulouse	14
MANCHE	15
Calais.....	15
MEDITERRANEE.....	15
UNION EUROPÉENNE.....	18
Baisse des entrées irrégulières dans l'UE entre janvier et septembre 2026, selon Frontex	18
"Hubs retour" : le Rwanda devrait accueillir le premier centre pour migrants expulsés d'Europe dès 2027	19
Croatie.....	24
Espagne	25
Grèce	31
Pays-Bas	34
EUROPE	35
Royaume-Uni	35
AFRIQUE	37
Sahel central : les déplacements forcés ont presque doublé en cinq ans	37
Afrique du sud.....	39
Djibouti	39
Gambie	41
Maroc	42
Mauritanie	43
AMERIQUE.....	43
USA.....	43
INTERNATIONAL.....	45

CERCLES DE SILENCE

Voici quelques informations données par les cercle de silence de LYON et PARIS.

LYON

Léon XIV a défendu un accueil à la fois humain et encadré, en liant la protection des personnes à leur intégration dans la société d'accueil

Qui sont ces migrants?

Qui selon ce que disent plusieurs formations politiques et ce que pense une large part de la population française.

Viennent-ils vraiment profiter de la France ?

Il faut vérifier les diverses sources (Sociologues, économistes, statistiques officielles, bénévoles sur le terrain, aides aux migrants, administration et rapport du Sénat) et séparer le vrai du faux

Mais qui sont-ils, ces migrants ?

Des hommes, des femmes des jeunes qui vivent dans des pays sous-développés, où règne souvent la violence, que l'Occident a souvent, colonisés, que nous avons enrôlés dans nos guerres

– qui vivent pauvrement dans des pays qui recèlent des richesses qui nous intéressent (pétrole, terres rares, bois précieux...)

- qui nous intéressent et que nous exploitons avec la complicité de dirigeants corrompus sans que cela enrichisse la population. à qui nous vendons des téléviseurs qui leur permettent de voir dans quelles conditions nous vivons en occident.

Alors, les plus jeunes, les plus entreprenants décident de tenter le voyage vers nos pays pour y trouver un avenir qui n'existe pas chez eux, et pour soutenir leurs familles.

N'est-ce pas, les siècles précédents, ce qu'ont fait tant d'européens à la recherche du rêve américain ?

Pendant leur voyage, beaucoup se font rançonner, violenter ; des dizaines de milliers se noient en traversant la mer, pendant que nous créons et payons très cher des forces armées pour les empêcher d'aborder nos côtes.

Ceux qui y parviennent vivent sous nos yeux dans des conditions désastreuses (voir les bidonvilles de tentes ici ou là), en espérant obtenir des papiers et du travail.

Et les régularisés, qui font souvent les travaux les plus ingrats, sont confrontés à l'arbitraire numérisé des préfectures lorsqu'ils demandent la prolongation de leur autorisation de séjour et de travail.

Que leur reste-t-il de leur rêve d'une vie meilleure, d'un travail honnête, d'un lieu où dire à nouveau « je suis » et non « je vais » ?

Alors est-il digne de relayer le slogan : ILS NE VIENNENT QUE POUR PROFITER DE NOUS ?

<https://www.enmanquedeglise.com/2026/10/leon-xiv-a-defendu-un-accueil-a-la-fois-humain-et-encadre-en-liant-la-protection-des-personnes-a-leur-integration-dans-la-societe-d-accueil.html>

PARIS

Parfois, gagnés par le découragement face à des politiques migratoires toujours plus inhumaines, on peut penser que le cercle de silence n'est qu'une action symbolique et

sans impact. Mais pourtant, dans les milieux racistes et identitaires d'extrême droite, **le cercle dérange**. La preuve, la présence au dernier cercle de deux "journalistes" de CNews et Frontières (média d'extrême droite soutien d'Eric Zemmour) venus alpaguer, intimider et railler les participants.

Pourquoi ces médias racistes et à la solde des grandes fortunes prennent-ils le temps de venir perturber un rassemblement de quelques dizaines de personnes au maximum, silencieux qui plus est ? S'inquiètent-ils du message que nous pourrions transmettre ? Que ce n'est pas une crise migratoire inexistante qu'il faut craindre, mais une crise climatique bien réelle qui menace jusqu'à notre capacité à nous nourrir ? Que ce ne sont pas les réfugiés qui coûtent cher à la société, mais les exonérations d'impôts des entreprises et des plus riches ? Qu'on ne peut pas ouvrir les frontières aux capitaux et aux marchandises et les fermer aux humains qui fuient les conflits et les destructions causés par les multinationales prédatrices, aux mains des mêmes milliardaires que CNews et Frontières ? Que la France et l'Europe dépensent chaque année des centaines de millions d'euros dans la militarisation des frontières et la collaboration avec les régimes autoritaires des pays de départ, argent qui revient à ces mêmes multinationales qui vendent les drones et autres moyens de surveillance et bénéficient des largesses de ces régimes ? Que plus de 300 000 personnes, françaises ou étrangères, avec ou sans papiers, adultes et enfants, vivent à la rue en France alors que plus de 3 millions de logements sont vides ?

En cette période électorale, il ne fait aucun doute que la question des migrations va être instrumentalisée par un large pan de l'échiquier politique, que ce soit par conviction, ou pour détourner l'attention du désastre social, économique et écologique causé par les politiques néolibérales.

<https://cercledesilence-paris.org/mailpoet-email/7d21107cfb30-lettre-dinformation-cercle-de-silence-de-paris-octobre-2026/>

France

LOI DITE « INTEGRALE » : LES PERSONNES ETRANGERES SACRIFIEES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Vendredi 9 octobre 2026, lors de l'examen en séance publique de la proposition de loi dite « intégrale » contre les violences sexuelles et sexistes, l'Assemblée nationale a amputé le texte de ses dispositions majeures visant à protéger les personnes étrangères. En cédant aux amendements de suppression portés par l'extrême droite et le bloc central, les députés ont fait le choix de trier les victimes selon leur nationalité ou leur statut administratif. Mardi 13 octobre, la loi a été définitivement adoptée.

La secrétaire générale de la Cimade a indiqué que « *La sécurité face aux violences ne doit dépendre ni de la nationalité, ni du statut administratif.* » Pour la responsable des questions de genre et protections à La Cimade, les arguments fondés sur la peur d'un « *appel d'air* » ou la prétendue création d'une « *nouvelle filière d'immigration* » ou d'un « *effet d'aubaine* » relèvent de la pure démagogie et ne reposent sur aucune réalité du terrain. « *Si une personne étrangère doit choisir entre dénoncer son agresseur et préserver son droit au séjour, alors notre politique de protection échoue. Protéger les femmes étrangères n'est pas une faveur : c'est une exigence de justice, de dignité humaine*

et d'efficacité. L'inconditionnalité ne doit pas être un simple principe proclamé à la tribune pour se donner bonne conscience, mais une réalité concrète. »

Aucune victime ne doit être privée de protection ni dissuadée de chercher de l'aide en raison de sa situation administrative. Face à ce recul inacceptable, nous attendons des députés et des sénateurs qu'ils défendent des garanties effectives permettant aux personnes étrangères victimes de violences de porter plainte si elles le souhaitent, d'accéder à la justice, à l'interprétariat systématique, au travail et à un hébergement sécurisé, sans la peur paralysante de perdre leur titre de séjour, leur logement, leur travail ou la garde de leurs enfants. Il est urgent et impératif que la suite du parcours législatif cesse de sacrifier les plus vulnérables et aligne les droits effectivement reconnus aux victimes sur l'urgence absolue de leur protection. Près de 70 % des femmes reçues dans les permanences spécialisées de La Cimade risquent de perdre leur titre lorsqu'elles quittent un conjoint violent.

<https://www.lacimade.org/presse/loi-dite-integrale-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-les-personnes-etrangeres-sacrifiees-a-lassemblee-nationale/>

***NES ICI OU VENUS D'AILLEURS, NOUS FORMONS
ENSEMBLE UNE SOCIETE VIVANTE, SOLIDAIRE, RICHE DE SA
DIVERSITE.***

Nous partageons quotidiennement des joies, des chagrins, des attentions, des préoccupations, des enthousiasmes : nous vivons, travaillons, étudions ensemble.

Dans nos quartiers, nos bureaux, nos ateliers, nos établissements scolaires, nos campus ; pour nos ami.es, nos voisins, nos collègues de travail ou d'études, pour les copains et copines d'école de nos enfants : nous voulons l'égalité des droits, quelle que soit notre origine réelle ou supposée, notre religion, notre nationalité !

L'extrême droite a mis au cœur de son projet politique le racisme et la manipulation des questions migratoires. Elle menace les droits fondamentaux, l'Etat de droit et la démocratie. Nous refuserons toujours de céder aux sirènes de la haine et de la peur, aux voix qui incitent à la violence et pensent nous faire croire que nous sommes fondamentalement différents les uns des autres.

Nous parlerons plus fort que celles et ceux qui sont tellement racistes et xénophobes qu'ils veulent, par la préférence nationale réserver les droits à certain.es pour exclure les autres en se fondant sur une conception ethnique fantasmée de ce qu'est notre nation. Comme si enlever des droits à nos voisin.es pouvaient nous en donner plus, alors même que tout prouve l'inverse ! Supprimer l'accès aux APL pour les étudiants étrangers, déjà soumis à des frais d'inscriptions discriminatoires, et à une augmentation du coût du titre de séjour étudiant n'a rien donné de plus aux autres étudiants, mais risque de priver toute l'université française de ce qui lui est constitutif, l'ouverture sans frontière aux savoirs, nourrie du partage libre des intelligences. Et quand des patrons exploitent nos collègues étrangers, avec ou sans papiers, ce sont les droits de toutes et tous les travailleurs qui sont atteints.

Nous parlerons plus fort que celles et ceux qui sont tellement racistes et xénophobes qu'avec le Pacte asile et migrations et Frontex, ils déshumanisent, refoulent, enferment nos frères et sœurs en humanité qui fuient les crises, les guerres, la misère, que

nous devons, pouvons et voulons accueillir dignement et solidairement. Bafouant les droits et libertés, ces règlements indignes qui conduisent à la généralisation de la traque policière et aux rafles évoquent la brutale politique de l'immigration étatsuniennes dont l'ICE est l'incarnation. Les personnes en exil sont ainsi toujours plus vulnérables, sur des routes migratoires toujours plus dangereuses. Elles ne sont pas des menaces et elles méritent dignité et hospitalité.

Nous parlerons plus fort que celles et ceux qui sont tellement racistes et xénophobes qu'ils instrumentalisent les faits pour servir leurs projets nauséabonds, et construisent la peur par la désinformation organisée, comme cela a été le cas cet été – lorsqu'ils faisaient croire que Ceuta, en Afrique du Nord, était une porte ouverte sur l'Union européenne ; ou lorsque des campagnes haineuse et calomnieuses déclenchaient ces dernières années, en Espagne, en Irlande du Nord, ou au Royaume-Uni, des chasses à l'homme racistes.

Nous parlerons plus fort que celles et ceux qui sont tellement racistes et xénophobes qu'ils organisent un cauchemar administratif, soumettant les personnes étrangères – nos voisin.es, nos ami.es, nos collègues – à des parcours kafkaïens pour essayer d'obtenir ou de renouveler un titre de séjour dans des préfectures hostiles, alors que leur vie est ici parfois depuis de nombreuses années. Lorsque les contrôles policiers discriminatoires ou la délivrance punitive d'OQTF servent à désigner à la vindicte populaire des personnes étrangères présentées comme dangereuses, c'est l'état de droit qui est atteint. Nous demandons la régularisation de toutes celles et ceux qui travaillent, étudient et vivent ici.

Ensemble, nous refusons le racisme, les discriminations, les mauvais traitements et les logiques de bouc émissaire, qui empoisonnent notre quotidien et abiment notre dignité. Ensemble, dénonçons les violences racistes qui se multiplient sous l'influence des semeurs de haine médiatiques et politiques. Ensemble rejetons les lois xénophobes qui détruisent des vies.

Ensemble, retrouvons le chemin de la solidarité, construisons la société dans laquelle nous voulons vivre, une société humanisme, d'égalité, de justice, et de respect des droits et libertés pour toutes et tous.

Nos organisations appellent à une large mobilisation dans le cadre de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre 2026, à Paris et partout en France.

<https://www.ldh-france.org/ensemble-parlons-plus-fort-que-les-racistes-et-xenophobes-ne-es-ici-ou-venu-es-dailleurs-legalite-des-droits-cest-pour-toutes-et-tous/>

BUDGET 2027 : LE GOUVERNEMENT TOURNE LE DOS A L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION

Face à la baisse du nombre de demande d'asile enregistrées en France sur l'année 2025 et les six premiers mois de l'année 2026, le gouvernement français dispose d'une opportunité historique d'améliorer significativement les conditions d'accueil des personnes en demande d'asile sur son territoire.

A la lecture des projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale, France terre d'asile déplore que le gouvernement ne fasse pas le choix de l'investissement dans les politiques d'accueil et d'intégration, dont les bénéfices en termes d'économies et de gains supplémentaires tous comptes publics confondus pourraient se faire sentir dès 2027.

Discriminations dans l'accès aux prestations sociales et politique répressive : des choix inacceptables et incohérents

Nous dénonçons fermement l'instauration de discriminations basées sur la nationalité dans l'octroi des prestations sociales et aides au logement prévue dans le PLFSS. Cette mesure aura des conséquences immédiates pour des familles régulièrement installées sur le territoire. Elle aggravera la situation des ménages étrangers dans l'accès et le maintien dans leur logement, et fragilisera l'avenir de milliers d'enfants.

France terre d'asile, par son plan d'action chiffré, a démontré qu'une politique migratoire plus humaine et efficace pourrait générer plus de 3,3 milliards d'euros par an de gains pour les finances publiques.

Ce plan repose sur cinq mesures visant à lever les obstacles administratifs et juridiques à l'intégration des personnes étrangères, tout en réduisant les coûts inutiles pour l'État et en augmentant les recettes de la Sécurité Sociale. 1-Mieux héberger les personnes en demande d'asile, 2- Permettre aux personnes en demande d'asile de travailler plus tôt, 3- Rationaliser les OQTF pour une administration efficace, 4- Stopper l'expansion coûteuse des Centres de rétention administrative (CRA), 5- Régulariser 250 000 personnes pour renforcer l'économie.

Ainsi, la régularisation de personnes en situation irrégulière qui travaillent ou pourraient rapidement accéder à un emploi représente une mesure de bon sens, qui améliorera les conditions de vie des personnes concernées et sera bénéfique d'un point de vue économique et social pour l'ensemble du pays.

Le gouvernement s'entête cependant à orienter toujours plus de crédits dans les politiques répressives, avec la création de nouveaux centres de rétention. Ces moyens sont consacrés à une politique inhumaine - le rapport des associations intervenant en rétention illustre des parcours de vie brisés et des décisions erronées de l'administration, onéreuse - la Cour des comptes indique qu'une journée de rétention coûte plus de 600 euros par personne, et inefficace - le taux d'éloignement depuis les centres de rétention ne cesse de diminuer à mesure que croît la durée maximum de rétention, établie depuis cet été à 210 jours, soit 7 mois.

Ces moyens ne sont dès lors pas dédiés à l'augmentation du nombre de places d'hébergement et à l'amélioration de l'accompagnement social proposé aux personnes en demande d'asile ou réfugiées. Alors que le gouvernement se félicite d'avoir atteint un taux d'hébergement des demandeurs d'asile au sein du dispositif national d'accueil (DNA) inédit - 72%, il fait l'impasse sur le fait que plusieurs milliers de personnes en demande d'asile - enfants, femmes et hommes - ne bénéficient plus des conditions matérielles d'accueil et ne sont donc pas prises en compte dans ce calcul. La baisse du nombre de demande d'asile doit nous encourager à créer les quelques milliers de places supplémentaires nécessaires pour héberger l'ensemble des personnes concernées.

N'exposons pas davantage aux violences de la rue ou aux risques d'exploitation des personnes venues chercher protection en France.

Alors que la baisse du nombre de demandes d'asile permet d'envisager un avenir proche où toutes les personnes en cours de procédure seraient hébergées, le Gouvernement préfère investir dans une politique d'enfermement coûteuse et de moins en moins efficace. La priorité devrait être l'accueil et l'intégration.

https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/Budget_2026_-_Dossier_France_terre_d_asile_07.11.2025.pdf

<https://www.france-terre-asile.org/communiqués-presse/communiqués-de-presse/budget-2027-le-gouvernement-tourne-le-dos-a-l-accueil-et-l-integration>

Migrants et travailleurs agricoles saisonniers en France

Certains étaient des étudiants, d'autres des enseignants ou encore des comptables dans leur pays d'origine. Une fois arrivés en France, ils se sont retrouvés dans les travaux agricoles saisonniers.

Arrivés en France, beaucoup d'entre eux s'engagent dans les travaux agricoles saisonniers, le temps de trouver un emploi ou pour financer leurs études. L'un, âgé d'une quarantaine d'années est originaire du Sénégal. Il fait partie de ces anciens travailleurs saisonniers : *"Je suis arrivé en France en 2010. Pendant les vacances, on travaille tous les jours dans les champs. Quand on est étudiant et qu'on n'a pas un autre travail, cela nous permet de payer au moins les frais d'inscription. Parmi nous, il n'y avait pas que des étudiants, il y avait aussi des pères et des mères de famille".*

Un autre, qui est actuellement informaticien, a fait les vendanges en France. Il déplore les conditions de travail de ces migrants saisonniers dans les exploitations agricole : *"Pour moi, ce n'est pas un travail humain parce que c'est comme si on était chronométrés. Ce sont des conditions qui restent dures et au-delà de cet aspect, je vois une certaine condescendance et un certain mépris de la part des propriétaires. Pour moi, ce ne sont pas des conditions de travail dignes".*

En France, le nombre d'ouvriers agricoles étrangers représente plus d'un tiers de la main d'œuvre agricole. En 2024, leur nombre était estimé à 250 000 provenant majoritairement d'Europe de l'Est, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.

CALAIS

Politique de “zéro point de fixation”

Comme ce que l'on voit presque quotidiennement à Calais depuis 2018. La politique de “zéro point de fixation” vit toujours ses meilleures heures malgré son inefficacité totale. Des millions d'euros dépensés pour payer des unités de CRS qui réveillent et harcèlent tous les deux-trois jours les habitants des différents campements de la ville.

Les personnes doivent se déplacer le temps de laisser des équipes de “nettoyage” voler les affaires restantes (tentes, couvertures, parfois des sacs à dos qui contiennent des effets personnels qui n'ont pas eu le temps d'être récupérés, etc.). Des tractopelles creusent des tranchées, parfois viennent installer des rochers, pour empêcher les personnes de reposer leurs tentes à ces endroits. Mais faute de solution, les personnes

reviennent et tentent comme elles peuvent de se réinstaller, comptant sur les associations pour retrouver une tente à partager à plusieurs.

<https://2k2yu.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/QkT3UXZLiH8Z>

CHARENTE-MARITIME

Plateforme d'accueil des réfugiés en Charente-Maritime : 10 ans d'engagement, mais un avenir sous pression

En Charente-Maritime, la Plateforme d'accueil des réfugiés de la Fondation Diaconesses de Reuilly célèbre une décennie d'engagement auprès des personnes en exil. De la demande d'asile à la recherche d'un premier emploi, ses 25 salariés aident ces personnes dans toutes les étapes de leur intégration, dans plusieurs villes du département (Rochefort, La Rochelle, St-Xandre, Royan, etc.). *"Notre structure a accompagné plus de 1.800 personnes depuis sa création. Aujourd'hui, on accueille plus de 40 nationalités différentes. Beaucoup d'Afghans, mais aussi de plus en plus d'Ukrainiens. Globalement, ce sont des gens qui sont en France pour sauver leur peau !"*, explique la directrice de la Plateforme d'Accueil des Réfugiés.

Les exilés accompagnés ont des parcours de vie très difficiles, et se heurtent en arrivant en France à la barrière de la langue et à la complexité administrative. L'aide de cette structure est donc précieuse : *"Le droit évolue rapidement. Il est très complexe. Il y a des délais à respecter. On a parfois besoin d'un avocat. Tout ça fait qu'ils ont besoin de nous. La moitié des demandes d'asile est refusée. Lorsque la réponse n'est pas favorable, on ne peut plus les aider"*.

Cet anniversaire permet de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de mettre en lumière les **difficultés auxquelles la structure est aujourd'hui confrontée**, entre financements insuffisants et contexte politique de plus en plus tendu autour des questions migratoires : *"Les moyens se restreignent pour faire le même travail. On doit faire des choix qui ne sont pas évidents et le climat politique n'est en plus pas très propice à une amélioration de nos conditions de travail et des conditions d'accueil. Il y a une image qui peut être parfois stigmatisante par rapport à ce public-là alors que c'est un public qui est très respectueux. Tout ça ne correspond donc pas à certaines images ou certains discours qu'on peut entendre sur des gens violents, qui viendraient abuser. C'est tout l'inverse, il y a une méconnaissance"*.

Malgré ce contexte, les salariés et bénévoles de la structure ont énormément de belles histoires à raconter. *"Un grand nombre de personnes sortent de nos dispositifs avec une situation stabilisée, où elles peuvent se projeter dans une installation pérenne à long terme, éventuellement faire venir les familles, c'est des gens qui sont complètement insérés dans la société, ils font vraiment partie de la communauté, et oui, il y a plein de belles histoires"*, explique un des chefs de service de la Plateforme d'accueil des réfugiés.

<https://www.ici.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-la-rochelle/plateforme-d-accueil-des-refugies-en-charente-maritime-10-ans-d-engagement-mais-un-avenir-sous-pression-2835500>

LYON

Une centaine de mineurs en recours, à la rue depuis des mois, mis à l'abri par la mairie

La mairie de Lyon, a annoncé, jeudi 15 octobre 2026, que 130 jeunes non accompagnés en recours ont été mis à l'abri dans l'ancien internat Favre, situé dans le 4e arrondissement lyonnais, qui a été ouvert pour eux. *"Un diagnostic social a été organisé en amont pour lister les jeunes qui pourraient intégrer l'hébergement et leur présenter la solution proposée. Les services du CCAS (centre communal d'action sociale) sont ensuite venus au campement jeudi matin pour enregistrer les jeunes et les faire accompagner en bus à l'internat"*, indique le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse.

Ces jeunes survivaient, certains depuis janvier 2025, dans le jardin des Chartreux, un camp aux conditions extrêmement précaires, dans le quartier de la Croix-Rousse. Tous sont en attente d'une réponse à leur recours, engagé devant un juge des enfants, pour faire reconnaître leur minorité - et donc leur prise en charge par le département.

Jusqu'à 250 jeunes s'étaient regroupés dans ce lieu de vie informel. *"C'est inhumain de vivre là-bas". "On dort avec des rats. On mange très peu. Même se laver est un défi". "Je ne vous raconte pas quand il pleut. Ça coule partout. Les tentes deviennent humides et on vit dans la boue"*. A la suite à plusieurs nuits glaciales, fin novembre 2025, quelques dizaines d'entre eux avaient trouvé refuge dans l'église Saint-Polycarpe, située dans le quartier, avec l'accord de l'Église.

Le maire écologiste de Lyon, a reconnu dans son communiqué du 15 octobre 2026 la *"situation inhumaine dans laquelle se trouvent ces jeunes en situation de recours de minorité"*. Avant d'expliquer que *"bien que cela ne soit pas de notre compétence, nous avons décidé d'ouvrir temporairement un lieu d'accueil afin de leur permettre de retrouver des conditions de vie dignes et sécurisées."*

Au niveau de l'accompagnement, l'internat Favre propose une équipe dédiée : *"17 personnes dont cinq travailleurs sociaux et cinq accompagnants logistiques, un cuisinier, un infirmier, un agent technique notamment, plus deux agents de sécurité"* sur les 18 mois durant lesquels les jeunes sont, en moyenne, en attente de la réponse à leur recours. Le centre communal d'action social (CCAS) aura la gestion du lieu. L'équipe sera financée et pilotée par la municipalité". Les jeunes hébergés bénéficieront d'un accompagnement social et sanitaire, notamment pour faciliter leur accès aux soins, à la scolarisation et au suivi de leurs démarches juridiques".

Dans l'attente de la réponse du juge, ces jeunes ne disposent d'aucune aide de l'État. Ils ne sont considérés ni comme mineurs, ni comme majeurs : ils ne peuvent donc prétendre ni à la prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ni aux dispositifs de l'État réservés aux majeurs. *"Ils sont complètement abandonnés des institutions"*, alors qu'après les recours, *"les trois quarts des jeunes sont reconnus mineurs et ont donc passé des mois dans un campement atroce pour rien"*.

L'Internat Favre accueille désormais les jeunes âgés d'au maximum 17 ans et 9 mois, en cours de procédure de recours. L'internat précise d'emblée une restriction : *"De nouveaux jeunes ne seront pas accueillis après l'ouverture"*. Ces règles posées par la structure et la mairie laissent de fait des jeunes de côté. D'abord, les jeunes majeurs : certains se trouvaient aussi au jardin des Chartreux, sans-abri. *"Cinq jeunes, majeurs depuis peu, ont été hébergés à l'hôtel pour cinq nuits par la préfecture, sans perspective à ce jour"*

à l'issue de ces cinq nuits", précise le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse.

Le collectif s'inquiète du fait que l'internat ne prévoie pas l'accueil de nouveaux mineurs quand les premiers mis à l'abri libéreront des places le jour où ils seront reconnus et pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). *"Nous demandons à la mairie de ne pas laisser dehors les jeunes qui vont arriver dans le futur, alors qu'elle disposerait de places pour les prendre en charge dans son dispositif. Il serait absurde que des jeunes se retrouve dehors alors que l'hiver arrive et que des places restent vacantes à l'internat, d'autant que les jeunes du campement étaient nombreux à être avancés dans leur procédure et devraient donc bientôt être pris en charge par l'ASE"*, explique le collectif.

Craintes de voir de nouveaux mineurs isolés à la rue à Lyon

Ces derniers mois, 102 places d'hébergement pour mineurs non accompagnés en recours à Lyon sont menacées de suppression par la Métropole de Lyon et la préfecture du Rhône. Ces 102 places se trouvaient réparties dans deux lieux, créés en 2020 et connus sous le nom de dispositifs "Stations" : la station Milan et la station Rockfeller. Elles étaient à ce jour les seules places financées pour le public des mineurs en recours par la Métropole et la préfecture sur le territoire et avaient permis l'accompagnement de 738 jeunes en six ans. Or : *"La Métropole a bloqué les admissions en Stations depuis juin. Elle a déjà fermé la station Milan fin septembre. Une cinquantaine de places ont d'ores et déjà disparues. À ce jour, la Station Milan est vide et inutilisée et la station Rockfeller n'intègre plus aucun nouveau mineur en recours"*, détaille le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse.

Cinquante-six associations et syndicats se sont regroupés dans une coordination pour dénoncer ces fermetures programmées. Après une première manifestation le 16 septembre 2026, ce comité a demandé un rendez-vous à la préfecture et à la Métropole, pour tenter de "sauver" au moins la station Rockfeller.

PARIS

Démantèlement du camp parisien de Stalingrad : les associations en colère, la mairie défend les opérations de "mise à l'abri"

Mercredi 14 octobre 2026 à l'aube, un important dispositif policier a évacué le campement de migrants installé à Stalingrad, sous la ligne 2 du métro aérien, dans le nord-est de Paris. Tôt dans la matinée - avant la fin du démantèlement - le maire de la ville avait indiqué que 400 exilés avaient été pris en charge.

"Ce [mercredi] matin, nous poursuivons les opérations de mise à l'abri le long de la ligne 2 du métro parisien, cette fois entre [les stations] Stalingrad et La Chapelle, dans le prolongement de l'opération menée à hauteur de Jaurès", a déclaré le maire de Paris. *"Nous ne pouvons plus accepter que des femmes et des hommes continuent de dormir à la rue, dans des conditions indignes, sans leur proposer de solution"*, a-t-il ajouté. Dans la soirée du mercredi, la préfecture de police de Paris (PP) et la préfecture d'Ile-de-France ont revu à la baisse le chiffre avancé par le maire, précisant dans un communiqué commun que 333 personnes au total avaient été "orientées".

Dans le détail, 150 exilés, dont 23 personnes en famille, ont été envoyés dans des centres d'accueil et d'évaluation des situations (CAES) en Ile-de-France, et 116 migrants ont été transférés dans des "SAS" régionaux, des dispositifs temporaires. En outre, 54 personnes, dont trois mineurs non accompagnés, ont été orientées vers les places

proposées par la Ville de Paris. Treize autres personnes enfin, dont quatre femmes, se sont vues proposer par l'État des "places adaptées à leurs situations à Paris", détaille le communiqué.

L'opération, menée conjointement avec la préfecture de police de Paris et la préfecture de la région Ile-de-France, est la deuxième en l'espace d'une semaine pour évacuer des centaines d'exilés installés depuis des mois dans des tentes sous le tronçon aérien de la ligne 2. *"L'objectif constant des pouvoirs publics est d'engager les personnes concernées dans un parcours de sortie de rue"*, déclarent les autorités franciliennes.

Mais pour les humanitaires, la méthode employée ne résoudra pas le problème. Les associations dénoncent depuis des années les transferts dans les CAES et les SAS régionaux, considérés comme des centres de tri. La plupart des migrants qui y sont envoyés sont en effet expulsés au bout de quelques semaines - notamment les personnes déboutées de l'asile ou sous procédure Dublin - et reviennent inlassablement grossir les campements parisiens.

La semaine dernière lors de l'évacuation du camp de Jaurès, le fondateur d'Utopia 56 avait fustigé un *"simulacre de 'mise à l'abri'"*. *"Le but des autorités est qu'il n'y ait plus personne sous la ligne 2 du métro, peu importe la manière du moment que le maire suit son agenda politique"*, déplore le coordinateur chez Médecins du Monde.

Les associations sont particulièrement remontées contre la nouvelle équipe de la mairie de Paris. Le maire élu en mars dernier s'était engagé lors de sa campagne électorale à démanteler le campement installé sous la ligne 2 du métro aérien en ouvrant 4 000 places d'hébergement d'urgence dans la capitale pour les personnes à la rue (tous publics confondu). Mais selon les humanitaires, le compte n'y est pas. *"Les services de la mairie entretiennent le flou en communiquant sur le fait qu'ils vont mettre les moyens mais ils ne proposent qu'un nombre très limité de places et participent aux solutions indignes apportées par l'État"*, estime Utopia 56.

"La Ville de Paris a engagé un dialogue exigeant avec l'État, partenaire indispensable dans ce combat contre le sans-abrisme, et continue de plaider que cet hébergement puisse être le plus pérenne possible. Personne ne peut sincèrement estimer que ces places sont moins bien que les conditions terribles dans lesquelles vivaient les personnes sous la ligne 2", répond la mairie, ajoutant que *"la Ville travaille à ouvrir près de 4 000 places d'hébergement"*.

En attendant, *"la Ville a obtenu de l'État une mobilisation de places d'hébergement adaptées notamment au profil très majoritaire de demandeurs d'asile et de réfugiés statutaires (notamment une grande part de places en CAES), et une absence de contrôles d'identité pour les personnes sur place"*. *"Elle s'est par ailleurs engagée à compléter le dispositif en mettant à disposition des places d'hébergement financées par la Ville"*, rappelant que *"plus de 65%"* des hébergements proposés par ses services et ceux de l'État lors du dernier démantèlement de mercredi se trouvent en région parisienne.

Par ailleurs, les associations s'insurgent contre le comportement des autorités mercredi. Elles rapportent avoir été entravées dans leurs actions auprès des migrants. *"On nous a sortis manu militari du dispositif de sécurité [mis en place par les autorités] alors qu'on vient avec des médecins et des interprètes pour traduire dans la langue des personnes exilées ce qu'il va se passer et ce qu'on leur propose, mais ce matin on n'a pas pu faire notre boulot"*, signale Médecins du Monde (MdM). *"Cela n'était jamais arrivé en 11 ans"*, continue le responsable associatif présent de longue date sur le terrain, également membre

du collectif Le Revers de la médaille.

Seules les associations mandatées par l'État ont été autorisées à suivre de près le déroulement de l'opération, comme France Terre d'asile dont des membres avaient accroché à leur sac à dos des pancartes *"contre les solutions proposées mais au côté des personnes exilées"*. Sur la mise à l'écart des associations, la mairie de Paris rappelle que *"le périmètre d'observateur a été défini par la préfecture de police"*, qui n'a pas répondu à nos questions à ce sujet.

Les militants dénoncent aussi le mobilier urbain anti-SDF installé la semaine dernière sur le campement évacué de Jaurès, et dès ce mercredi matin à Stalingrad. Des grillages ont été érigés autour des sites démantelés pour empêcher toute reformation de campement. *"On est profondément en colère"*, affirme Utopia 56. Du temps du mandat de l'ancienne mairie, elle s'était engagée à ne pas recourir à des dispositifs de mobilier urbain anti-SDF. *"On est dans une politique de nettoyage social"*, fulmine le militant. *"La Ville assume la sécurisation des lieux car, sur les deux sites, des travaux vont désormais être engagés au bénéfice tant des riverains que des personnes sans abri à Paris"*, réplique la mairie de Paris.

D'autres opérations de démantèlement devraient avoir lieu dans les prochaines semaines, des centaines de migrants vivant toujours sous le métro aérien entre les stations La Chapelle et Barbès. *"Le maire a obtenu un travail partenarial avec l'État pour une mise à l'abri totale des personnes vivant sous la ligne 2 d'ici l'hiver"*, assure la Ville.

RENNES

Expulsion d'un squat, et après ?

En octobre 2026, 47 personnes ont été expulsées d'un squat, où ces familles avaient trouvé refuge en avril 2026 dans un hôtel abandonné, après avoir passé l'hiver à aller d'un lieu à l'autre sous la pression des institutions. Un squat reste un lieu précaire, mais c'est un abri qui permet de dormir dans un lit, cuisiner, accéder à l'électricité, créer une communauté et retrouver un quotidien un peu plus stable.

Aucune solution de relogement n'est proposée pour le moment. Si le stress était présent depuis plusieurs semaines en attente de l'audience et d'une décision, la peur de voir la police arriver pour procéder à leur expulsion ne va maintenant plus quitter les jeunes et les familles. Les collectivités locales tentent de se mobiliser pour débloquer des solutions avec les associations.

<https://2k2yu.r.sp1-breveo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/QkT3UXZLiH8Z>

SAINT-AUBIN -DU-CORMIER (ILLE-ET-VILAINE)

Mobilisation au lycée agricole pour défendre un ivoirien

Depuis le 5 octobre 2026, au lycée agricole, tous sont en grève pour défendre l'un des leurs, Ivoirien, élève en terminale professionnelle "Aménagements paysagers". Il est visé par une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) à la suite d'une demande de régularisation, déposée à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en septembre 2024 (voir lettre 140). Et ce, malgré un *"parcours exemplaire"*, répète le professeur d'agroéquipement. S'il est expulsé, ce sera avec un CAP agricole "jardinier paysagiste", une mention Très Bien et un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) auprès de

l'entreprise iD Verde en poche - ce dernier est suspendu à sa potentielle régularisation.

la communauté éducative se tournent vers le blocus pour faire pression sur la préfecture. Les portes de l'établissement resteront fermées jusqu'à l'annulation de la mesure d'éloignement et la délivrance d'un titre de séjour. Les élèves remplissent des « attestation de témoin », formulaires qui vont être soumis au tribunal administratif, que souhaite saisir l'avocate de l'ivoirien, en vue "*d'une requête en annulation de la décision de la sous-préfète*", assortie du dépôt d'une nouvelle demande de titre de séjour. La sous-préfète, Marie Argouarc'h, a reçu le comité de soutien, le 6 octobre 2026, et la ministre chargée de la citoyenneté également entendu les soutiens du lycéen. En parallèle, une pétition cumulant, en date du 16 octobre 2026, plus de 19 500 signatures, circule aussi en ligne et entre les mains des élèves, de leurs parents, et des riverains.

La professeure d'aménagement paysager s'insurge "*On scolarise les mineurs [isolés], on investit dans leur éducation... Et après quoi ? On les expulse ?*". Elle décrit la situation kafkaïenne dans laquelle de nombreuses personnes sont plongées, , par la circulaire Retailleau du 23 janvier 2025. Les critères d'admission au séjour recensés par le texte sont « paradoxaux » : "*Il faut être d'abord embauché* [sans papiers alors que c'est illégal] *pour ensuite demander la régularisation*".

TOULOUSE

Un incendie a ravagé le lieu de vie des mineurs en recours

Un incendie a ravagé le squat des mineurs non accompagnés. Une centaine de jeunes, accompagnés par le collectif AutonoMIE, y avaient trouvé refuge depuis plus d'un an, malgré les nombreuses tentatives de la mairie de les expulser. Ils y avaient organisé un quotidien, qui n'existe plus aujourd'hui.

Malgré quelques blessés, les jeunes sont saufs. Les entrées du bâtiment ont, elles, été murées, pour empêcher toute personne d'y rentrer à nouveau. Les matelas, couvertures, vêtements accumulés sont perdus. Aucune solution de logement ne leur a été proposée par les pouvoirs publics malgré le traumatisme vécu et la perte de beaucoup de leurs affaires.

Les jeunes, ne sachant pas où aller, sont restés toute la journée devant le bâtiment, sur le trottoir, espérant une solution : un gymnase ouvert quelques nuits pour leur permettre de se reposer, un accompagnement médical, la présence de personnel de la protection de l'enfance (rappelons que tous se déclarent mineurs et sont en recours pour prouver leur âge), mais rien de tout ça.

Ces jeunes, déjà très isolés, se retrouvent de nouveau dans la rue, en errance. Ils sont contraints de trouver par eux-mêmes un abri pour se reposer. Pour autant, leur quotidien continue : trouver où manger, comment se laver, aller à l'école, etc.

<https://2k2yu.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/QkT3UXZLiH8Z>

MANCHE

CALAIS

La jungle dix ans après son démantèlement

Dix ans après son démantèlement, la Jungle de Calais reste l'un des symboles les plus visibles des effets de la sécurisation croissante de la frontière franco-britannique. Lieu de refuge, d'attente et de relégation, elle est devenue le miroir grossissant d'une politique de non-accueil à l'échelle nationale et européenne.

Le démantèlement n'a pas mis fin à la présence des personnes exilées sur le littoral. Il a dispersé et fragmenté les lieux de vie, sous les effets des contrôles et expulsions répétés et de la militarisation croissante du territoire, précarisant et invisibilisant toujours davantage les personnes concernées et les exposant à des dangers extrêmes.

Dix ans après, le bilan semble être la désensibilisation et la disparation : disparation de l'aide publique/défaillance de la puissance publique, disparition des personnes, disparition de l'attention collective.

Relégués aux marges d'un territoire dont ils ont peu à peu disparu du regard, les migrants cependant, sont toujours là... et les aidants aussi. L'honneur de l'hospitalité continue d'œuvrer à bas bruit : les associations, les collectifs, les habitantes et habitants, les citoyennes et citoyens qui, depuis des décennies accueillent, soignent, accompagnent et apportent leur aide au quotidien. Des femmes et des hommes issus d'horizons divers qui continuent de répondre avec humanité à la demande de vie de ces personnes migrantes.

Ce qui a changé, c'est l'accroissement de la dimension sécuritaire qui sature cet espace.

Malgré la gravité de la situation et l'ampleur des enjeux, le sujet reste lui aussi à la marge du débat public et des sphères médiatiques. Les travaux de la Commission d'enquête parlementaire initiée par Elsa Faucillon venue, à son tour, documenter et interroger cette réalité et les conséquences de décennies de politiques menées à la frontière franco-britannique, n'ont pas entraîné plus d'échos ni d'émois. Mais un film traite de cette évolution de la jungle de Calais : *À la frontière des regards* — un film réalisé par Charles-Henry Frizon et produit par Bottoms Up.

<https://psmigrants.org/ressources/flash-back-10-ans-apr%C3%A8s-la-jungle-de-calais/>

MEDITERRANEE

Frontex dénonce une nouvelle opération musclée des garde-côtes libyens contre un canot de migrants

Frontex a relaté un incident survenu le 19 juin 2026, au cours duquel, selon son propre rapport, l'agence européenne chargée des frontières extérieures a communiqué la position d'une embarcation de migrants surchargée aux autorités libyennes afin de

coordonner l'opération de sauvetage.

D'après l'institution, les garde-côtes libyens sont arrivés près de 90 minutes plus tard avant d'approcher et de percuter le canot, en partie déjà dégonflé, mettant gravement en danger la vie des 27 exilés à bord, dont des enfants. Le choc a été tel que des passagers sont tombés dans l'eau. D'autres personnes hissées à bord du navire des garde-côtes ont été battues par des agents libyens, toujours selon le rapport de Frontex.

D'après les conclusions de l'enquête interne menée par Frontex sur cet incident et d'autres événements similaires, un désaccord persiste au sein de l'agence quant au partage d'informations avec les garde-côtes libyens.

Frontex a déclaré que son enquête interne montrait que *"le sauvetage raté du 19 juin constituait une violation du droit à la vie"*, en invoquant l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le directeur de l'agence, a estimé que les forces libyennes avaient agi en violation directe de cet article.

Le responsable des droits fondamentaux de Frontex a quant à lui souligné que *"la question n'est pas simplement de savoir si les migrants ont finalement été secourus, mais si l'opération a été planifiée et menée de manière à minimiser les risques pour la vie humaine"*, imputant aussi une partie de la responsabilité de l'incident à l'agence européenne.

Enfin, le porte-parole de l'institution, a déclaré que le fait d'informer les autorités libyennes constituait *"une obligation légale plutôt qu'un choix"*, expliquant qu'*"en vertu du droit international, toute situation d'urgence survenant dans une zone de recherche et de sauvetage doit être signalée au centre de coordination de cette zone"*.

Ces dernières années, des agents libyens en mer Méditerranée ont recouru à plusieurs reprises à des méthodes agressives pour empêcher des opérations de sauvetage menées par des navires d'ONG afin d'intercepter eux-mêmes les migrants. En 2025, les garde-côtes libyens ont attaqué à plusieurs reprises des navires humanitaires, allant jusqu'à tirer des coups de feu sur des bateaux d'ONG comme l'Ocean Viking, géré par SOS Méditerranée.

Frontex ne mène pas d'opérations de sauvetage de migrants en mer, mais aide d'autres navires en leur fournissant des renseignements et des informations sur les embarcations en détresse. L'agence dispose de plusieurs bateaux de surveillance dans les eaux méditerranéennes et possède également des drones et d'autres aéronefs sans pilote.

La Libye fait partie des partenaires de Frontex. Ainsi, lorsqu'un bateau de migrants se trouve en détresse dans les eaux libyennes, l'agence contacte les autorités libyennes pour coordonner l'opération de sauvetage. L'institution a été plusieurs fois accusée ces dernières années par des ONG de complicité des crimes commis par la Libye pour avoir fourni à Tripoli les positions des canots de migrants, et participer à leur interception.

Le pays est plongé dans le chaos depuis la mort de Mouammar Kadhafi en 2011. La Libye est partagée entre deux gouvernements rivaux, l'un à Tobrouk, dans l'est du pays, et l'autre à Tripoli, dans l'ouest. Ce dernier, le gouvernement d'union nationale, est reconnu par l'Onu. Ces deux pouvoirs opèrent aux côtés d'un réseau de milices affiliées, plus ou moins officielles.

L'Union européenne (UE) communique ainsi avec le gouvernement de Tripoli dans le cadre d'un accord de coopération conclu entre les deux parties pour réguler les

flux migratoires. Mais aide également les autorités de l'Est de la Libye. De plus en plus de canots de migrants partent de l'est de la Libye, et empruntent la route dite de Tobrouk qui mène de cette ville à la Crète.

Sea-Watch 5

Les équipages de l'ONG Sea-Watch secourent 227 migrants malgré la "menace" de navires non identifiés

Cinq embarcations en détresse en Méditerranée centrale ont été secourues par les navires humanitaires Sea-Watch 5 et Aurora 2, en 48 heures. Au total, 227 personnes migrantes ont été sauvées d'un risque de noyade entre dimanche 11 octobre 2026 après-midi et lundi 12 octobre au soir. Les opérations ont été émaillées d'incidents avec des navires non identifiés, dont l'un affirmant être rattaché à la marine libyenne, selon l'ONG allemande Sea-Watch qui possède ces bateaux humanitaires.

Lundi, l'Aurora 2 a secouru 76 personnes lors de deux opérations de sauvetage. D'abord, une embarcation en fibre de verre, transportant quatre personnes, s'est approchée de leur navire. Plus tard dans la soirée, l'équipage a aidé à stabiliser une autre embarcation, *"jusqu'à l'arrivée des garde-côtes italiens, qui ont pris en charge les personnes à bord"*, rapporte Sea-Watch.

Le même jour, l'équipage du Sea-Watch 5 a secouru de son côté 72 personnes. Il a été alerté dans la matinée de la présence de leur embarcation en détresse à proximité d'une plateforme pétrolière offshore. Or, cette opération du Sea-Watch 5 s'est déroulée non sans mal. Alors qu'un navire de ravitaillement rattaché à la plateforme pétrolière offshore venait de donner son feu vert aux humanitaires pour accéder à la zone, *"un individu se présentant par radio comme appartenant à la marine libyenne a ordonné au Sea-Watch 5 de quitter les lieux"*, raconte l'ONG dans son communiqué. *"Cet individu a menacé de traduire l'équipage en justice à Tripoli en cas de refus. L'équipage est finalement parvenu à désamorcer la situation et à secourir les 72 personnes à bord"*, expose l'ONG.

C'est loin d'être la première fois que des personnes déclarant appartenir à la marine libyenne, ou des garde-côtes bien identifiés, menacent les navires humanitaires en Méditerranée. Le 26 août, l'équipage du Louise Michel a ainsi été pris pour cible par des tirs provenant des garde-côtes libyens. La scène a été filmée par le Seabird 3, l'avion de surveillance en Méditerranée opéré par les ONG Sea-Watch et Humanitarian Pilots Initiative.

L'opération du Sea-Watch 5 lundi, finalement réussie malgré les menaces, a fait grimper le nombre total de rescapés à bord à 151. De fait, l'équipage a mené trois opérations successives entre dimanche et lundi. Dimanche, le Sea-Watch 5 avait d'abord sauvé 28 personnes d'une embarcation en train de couler suite à un signalement émis par un avion de SOS Méditerranée. Puis, 51 autres, après un appel de détresse via la ligne Alarm Phone, retrace l'organisation. Là encore, au moment de ce second sauvetage, *"un navire non identifié a tourné à plusieurs reprises autour du Sea-Watch 5"*, décrit l'ONG.

Tirs à balles réelles, manœuvres à risque, menaces... Dans un rapport paru il y a un an, l'ONG Sea-Watch recensait déjà pas moins de 60 incidents violents survenus de la part de *"milices libyennes"* entre 2016 et septembre 2025. De nombreuses ONG accusent l'accord migratoire entre l'Union européenne et la Libye d'encourager ces abus.

Autre inquiétude des ONG : l'ouverture d'un centre MRCC à Benghazi, dans l'est de Libye, financé par la commission européenne. Sur le même modèle que l'accord signé avec Tripoli, les autorités de l'est libyen seront désormais chargées d'intercepter les migrants en Méditerranée avant qu'ils n'atteignent les rives européennes.

Malgré le nombre important de personnes à bord, le Sea-Watch 5 s'est vu assigner un port de débarquement très éloigné par les autorités italiennes. *"L'Italie nous a assigné le port éloigné de Civitavecchia, situé à 900 km – soit environ TROIS JOURS de navigation ! Les autorités italiennes utilisent délibérément la distance comme une arme pour empêcher le sauvetage de personnes. Nous exigeons un port plus proche !"*, a dénoncé l'organisation.

Dans le même temps, l'Aurora 2 s'est vu assigner le port de Lampedusa, qu'elle a atteint mardi vers 21h30. *"En raison de ses réserves de carburant limitées, l'Aurora 2 n'aurait pas pu atteindre un port plus éloigné"*, décrit le communiqué de Sea-Watch.

Les ONG ont estimé, fin 2025, avoir perdu pas moins de 735 jours de présence en mer en deux ans à cause de ce cadre législatif italien. *"Réduire délibérément les capacités de sauvetage est un choix politique aux conséquences mortelles"*, a de nouveau dénoncé la porte-parole de Sea-Watch, dans le communiqué paru aujourd'hui.

UNION EUROPÉENNE

BAISSE DES ENTREES IRRÉGULIÈRES DANS L'UE ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE 2026, SELON FRONTEx

Le nombre de passages irréguliers aux frontières extérieures avec l'Union européenne (UE) a nettement baissé au cours des neuf premiers mois de 2026, avec une baisse des détections de près d'un tiers par rapport à la même période l'année dernière.

"Un peu plus de 91 000 passages ont été enregistrés, selon les données préliminaires recueillies par Frontex [contre environ 136 500 en 2025]. Le déclin de presque toutes les principales routes migratoires reflète une coopération soutenue avec les pays partenaires et des mesures préventives dans les principaux États de départ, qui continuent de réduire le nombre de bateaux à destination de l'Europe", selon Frontex.

La Méditerranée orientale a été la route la plus fréquentée au cours des neuf premiers mois de l'année, avec environ 31 800 traversées enregistrées, soit une baisse de 15% par rapport à la même période l'année dernière.

La Méditerranée centrale (22 511), elle, a connu la baisse la plus forte, avec une chute des détections de passage illégaux de 56% par rapport à la même période l'année dernière.

Sur la route de l'Afrique de l'Ouest (Atlantique) les détections irrégulières

(7 106)) ont baissé de 45%. *"Les mesures préventives mises en œuvre par la Mauritanie, et plus récemment par le Sénégal et la Gambie en coopération avec l'Espagne et l'UE, ont considérablement réduit les départs. Cependant, le flux reste instable"*, écrit Frontex.

Seule la Méditerranée occidentale a enregistré une augmentation, avec environ 18 300 détections, en hausse de 26%. *"L'Algérie est le principal pays de départ [et] les îles Baléares - ainsi que le continent espagnol - ont été les principales destinations"*, précise Frontex.

Sur la bordure est de l'Europe (Pologne, Biélorussie, Lituanie) les détections irrégulières (4 498) ont baissé de 51%.

Enfin Sur la bordure est de l'Europe (Serbie, Croatie, Hongrie) les détections irrégulières (6 687) ont baissé de 27%.

La période étudiée par l'agence européenne doit aussi prendre en compte l'entrée en vigueur du Pacte Asile et migration qui a introduit un processus de contrôle durci aux frontières extérieures de l'UE. *"Les agents de Frontex soutiennent les États membres dans les étapes clés du nouveau processus, y compris l'établissement de la nationalité des arrivées, la collecte de données biométriques et la vérification des documents"*.

Frontex reste toutefois prudent sur ces baisses continues. *"Les choses peuvent changer rapidement : les détections [de traversées irrégulières] sur la route de l'Atlantique vers les îles Canaries ont été quatre fois plus élevées en septembre qu'en août. Les réseaux de contrebande ne disparaissent pas [...] Ils se déplacent et ils attendent une ouverture. Notre travail est d'être prêts lorsqu'ils en trouveront une"*, a déclaré le directeur exécutif de Frontex.

L'agence s'inquiète aussi d'un **"coût humain"** qui reste **"élevé"**. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de **2 000 personnes sont mortes en méditerranée** en 2026. *"Chacun de ces décès rappelle les risques que les gens sont poussés à prendre. Les réseaux de contrebande continuent de les envoyer en mer dans des bateaux surpeuplés et non adaptés à des traversées en haute mer, quelles que soient les conditions"*, écrit encore Frontex.

Pour rappel, l'agence prend en compte les franchissements irréguliers de frontières, et non les individus. Une même personne peut donc être comptabilisée à plusieurs reprises, à chacune de ses tentatives de passage.

<https://www.frontex.europa.eu/media-centre/news/news-release/frontex-irregular-border-crossings-into-the-eu-down-1-3-in-the-first-nine-months-of-2026-7YMDmt>

"HUBS RETOUR" : LE RWANDA DEVRAIT ACCUEILLIR LE PREMIER CENTRE POUR MIGRANTS EXPULSES D'EUROPE DES 2027

Depuis plusieurs mois, cinq pays de l'Union européenne (UE) - Allemagne, Autriche, Danemark, Grèce et Pays-Bas - travaillent d'arrache-pied pour ouvrir le plus rapidement un premier centre pour migrants expulsés d'Europe.

Le Rwanda figure parmi les destinations envisagées. Selon des sources proches des négociations citées par l'AFP mardi 20 octobre, il apparaît désormais comme le candidat le plus probable. Des représentants des cinq pays se sont rendus à Kigali pour une mission début septembre, a confié une source diplomatique. Une délégation rwandaise a quant à elle voyagé en Europe il y a quelques jours, faisant notamment étape à Bruxelles pour des réunions. L'accord entre le Rwanda et les pays de l'UE pourrait être officialisé mi-novembre, possiblement en marge d'une conférence à Vienne (Autriche) consacrée aux questions migratoires, ont indiqué trois sources. *"Le dialogue avance très bien mais nous ne ferons pas de commentaire quant au timing ou au pays"*, a affirmé un diplomate venant d'un de ces cinq pays. La Commission européenne participe à certaines de ces réunions en tant qu'observatrice, sans se prononcer directement sur les modalités du projet.

L'objectif affiché de ces cinq États européens est de conclure un accord avec Kigali d'ici à la fin de l'année, afin de permettre l'ouverture d'un *"hub retour"* dès 2027. Partisans d'une ligne migratoire très ferme, leur raisonnement est double : en plus d'expulser les déboutés d'asile, ils espèrent ainsi décourager des migrants de tenter de s'installer sur le continent.

Concrètement, ces hubs retour sont assimilables à des centres de rétention ou de transit situés hors du sol européen. Les Vingt-sept pourront y envoyer des migrants déboutés du droit d'asile qui ne peuvent pas être expulsés directement vers leur pays d'origine. Ces centres ont été imaginés en lien avec la Commission européenne, il y a un an et demi, afin d'accroître significativement le nombre des expulsions de migrants du territoire européen.

Ces "hubs retour" sont décriés par la gauche et les ONG, qui s'inquiètent du traitement des migrants dans ces établissements. La France est également sceptique. Le président français avait vivement critiqué le concept en marge d'un sommet en juin 2026, jugeant que ces centres n'étaient *"ni efficaces"*, ni conformes aux valeurs de l'UE.

Afin de dissiper certaines des inquiétudes, les cinq pays européens entendent d'abord lancer ce centre à une très petite échelle. Une sorte de projet pilote. L'idée est d'y envoyer d'abord une vingtaine de déboutés de l'asile par pays européen concerné, probablement des hommes majeurs, interceptés à la frontière. Et d'anticiper tous les scénarios possibles avant l'annonce formelle : qui les transportera, que se passera-t-il si l'un des migrants tombe malade, etc... ? À en croire une source proche des négociations, l'établissement ne sera pas un centre de détention fermé. Le Rwanda souhaite appeler cela des *"centres d'accueil"* et pourrait y proposer des formations professionnelles.

Mais ces annonces ne dissipent pas les doutes des opposants au projet. *"Je ne vois pas en quoi il est accueillant d'envoyer des centaines de personnes en dehors de l'Union européenne, simplement parce que nous ne voulons pas qu'elles restent dans l'UE"*, rétorque une eurodéputée, de retour d'une mission au Rwanda il y a quelques semaines. Sur place, l'élue écologiste néerlandaise a constaté une évolution négative *"du sentiment à l'égard des réfugiés"* et voit comme *"une grave erreur"* l'ouverture prévue de ce centre.

Le Conseil de l'Europe, une institution qui ne fait pas partie de l'UE et qui promeut les droits de l'Homme sur l'ensemble du continent, avait déclaré en juillet 2026 que les centres de retour et autres dispositifs de ce type présentaient des *"risques considérables en matière de droits de l'Homme"*.

Début septembre, le Picum (Plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers) a aussi réitéré ses critiques. *"Envoyer des personnes dans des centres d'expulsion situés hors de l'UE revient à arracher des enfants, des adultes et des familles à la vie qu'ils ont bâtie en Europe, pour les soumettre à une détention prolongée dans des lieux qui leur sont inconnus. Dans ces endroits, il sera difficile, voire impossible, de surveiller sérieusement ce qui s'y passe – et encore plus d'empêcher d'éventuels transferts en chaîne vers des pays où ces personnes pourraient être exposées à la violence ou à la mort"*, avait déploré la directrice de cette coalition d'ONG.

Les opposants au projet mettent aussi en avant les droits de l'Homme au Rwanda, qui sont réduits à néant. Kigali est régulièrement épinglé pour son tour de vis sur les libertés individuelles. Dans le pays, la liberté d'expression est une gageure. Un simple billet de blog ou une vidéo contraires aux opinions gouvernementales peuvent pour leurs auteurs avoir des conséquences désastreuses. En octobre 2021, une activiste a été condamnée à 15 ans de prison pour avoir critiqué le gouvernement sur sa chaîne YouTube.

Les exactions, les menaces et les détentions arbitraires réservées à quiconque critiquerait le régime - des menaces qu'ont justement fui les demandeurs d'asile dans leur pays respectifs - sont régulièrement dénoncées par les ONG. Selon le directeur Afrique centrale pour Human Rights Watch, *"des informations crédibles attestent que des agents rwandais ont mené des assassinats d'opposants rwandais à l'étranger"*, écrit-il sur le site de l'ONG. Et d'après lui, *"de nombreux ressortissants du pays"*, pourtant installés ailleurs, *"vivent dans la peur"* des représailles du régime. Y compris à l'extérieur des frontières africaines, *"en Europe, au Canada, ou en Australie"*.

Un ancien militaire rwandais réfugié en Ouganda a été retrouvé mort, décapité, près de la capitale ougandaise, Kampala, a annoncé lundi 19 octobre 2026 la police du pays.

Ces cinq pays européens ne sont pas les premiers à s'intéresser au Rwanda. Le Royaume-Uni avait annoncé en 2022 son intention d'y ouvrir un centre.

Sous la présidence de Donald Trump, les Etats-Unis ont intensifié leurs efforts pour expulser des étrangers qui ne peuvent légalement être renvoyés dans leur pays, en proposant de les envoyer dans des pays comme l'Ouganda, le Salvador et le Rwanda.

L'Ouganda et l'Ouzbékistan figurent également parmi les pays susceptibles d'accueillir, à terme, un de ces "hubs retour" voulus par l'UE.

Plus de 4 400 enfants morts sur les routes migratoires en dix ans, selon l'OIM

Au moins 4 414 enfants sont décédés sur les routes migratoires entre 2014 et 2025, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Sur les 81 000 décès et disparitions recensés sur cette période dans sa base de données Missing migrants project (Projet migrants disparus), l'OIM compte donc 5,5% d'enfants.

La route migratoire avec la plus grande proportion d'enfants parmi les migrants retrouvés décédés est la frontière entre la Biélorussie et l'Union européenne (UE) : 28%, soit près d'un tiers des personnes décédées. On retrouve ensuite, entre autres, le passage entre la Syrie et la Turquie (23%), l'est de la Méditerranée (21%), puis, la Manche (14%).

"Les enfants effectuent des voyages difficiles et dangereux sans la protection d'un parent ou d'un tuteur", a déclaré la directrice générale de l'OIM. "Ils sont exposés à la violence et à l'exploitation lorsque les voies de migration sûres et régulières sont limitées et qu'ils doivent s'en remettre aux passeurs. Aucun enfant ne devrait avoir à affronter seul ces risques."

Ces données sur les enfants morts sur les routes migratoires doivent être prises avec prudence : elles sont une estimation a minima. *"Malgré les progrès réalisés dans le recensement global des décès de migrants, les décès d'enfants survenant au cours de la migration restent souvent non signalés et largement invisibles"*, expose l'OIM dans son rapport. D'abord, parce que certaines routes migratoires particulièrement mortifères cachent probablement un nombre bien supérieur de décès. Par exemple, alors que les mineurs représentent 19% des arrivées en Italie et à Malte en 2024, ils ne représentent que 2% des noyades recensées en Méditerranée centrale. *"La peur des survivants, l'implication de réseaux criminels et les difficultés liées à la récupération des corps - en particulier en mer - font que d'innombrables décès restent non recensés"*, rappelle l'OIM.

Autre facteur de sous-estimation : les adolescents de 15 à 18 ans sont susceptibles de ne pas être enregistrés comme des enfants : leurs corps sont moins facilement identifiables comme tels, tant qu'une analyse poussée effectuée par un médecin légiste n'est pas faite. Sur les plus de 44 000 décès d'exilés recensés dans la base de données du Missing migrants project, plus de la moitié n'ont pas d'information sur l'âge du défunt.

Les cas de noyade concernent la majorité de ces morts sans âge : 36 626 personnes. Or, les naufrages sont *"particulièrement préoccupants"* en ce qui concerne de potentielles morts d'enfants non recensées, indique le rapport. Car, sur les bateaux les plus gros, *"des témoignages indiquent que les enfants sont souvent retenus sous le pont pendant la traversée, ce qui les rend plus vulnérables à des dangers tels que les émanations toxiques et augmente leur risque d'être piégés et incapables de s'échapper en cas de naufrage"*.

Il existe donc une grande inconnue quant au nombre de corps non-identifiés par les autorités, non classifiés comme *"migrants"*, enterrés sans nom et avec un âge approximatif dans les cimetières européens. *"À l'heure actuelle, très peu d'actes de décès dans le monde classent les défunts comme migrants"*, rappelle l'OIM. Certains travaux ont tenté de mieux les archiver, comme celui de l'Université libre d'Amsterdam sur la frontière espagnole prolongé par le Comité international de la Croix-Rouge avec le rapport *« compter les morts »*. Sur les 4 414 décès d'enfants migrants recensés dans le monde au cours de la dernière décennie par l'OIM, seuls 820 proviennent de sources officielles, c'est-à-dire avec un véritable acte de décès correspondant.

Pour améliorer le recensement des enfants morts sur les routes migratoires, l'OIM recommande d'améliorer la coopération autour du recensement des exilés morts entre les différentes institutions : forces de l'ordre, médecins légistes, ONG... Ou encore, de se replonger dans les archives. C'est-à-dire : explorer les registres de mortalité existants afin de les classer selon leur statut migratoire.

Sur les 31 000 enfants ayant rejoint l'Europe par des routes migratoires en 2025, pas moins de 20 000 sont arrivés sans parent ni tuteur, selon de nouvelles données de l'Unicef, la branche des Nations unies dédiée aux droits des enfants. Les arrivées totales d'enfants par voie maritime et terrestre en Bulgarie, à Chypre, en Espagne, en Grèce, en Italie et à Malte ont diminué de 25% par rapport à 2024, souligne le

communiqué de l'OIM paru sur ce sujet le 7 octobre. Parmi les enfants arrivés, 78% étaient des garçons et 22% des filles.

Cependant, la part des mineurs non accompagnés augmente. En 2025, 67% des enfants arrivent seuls, contre 51% un an plus tôt, retrace l'ONU. Les proportions les plus élevées de mineurs isolés ont été observées en Italie et en Espagne, où 86% des enfants sont arrivés seuls.

Dans le cadre du recueil de ces données, l'OIM a interrogé plus de 4 600 adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans le long des routes de la Méditerranée, de l'Atlantique ouest-africain et des Balkans occidentaux. Près de la moitié de ces jeunes interrogés ont signalé avoir subi des violences physiques, rapporte l'OIM. Sur la route de la Méditerranée centrale, 28% ont déclaré avoir été retenus contre leur gré et 17% avoir été contraints de travailler, avec des abus le plus fréquemment commis en Libye.

L'Union européenne étend sa coopération migratoire à l'est du pays

Dans une lettre envoyée aux dirigeants de l'Union européenne (UE), la présidente de la Commission a annoncé le déblocage d'une enveloppe de 25 millions d'euros destinée aux autorités de l'est de la Libye, indique mardi 13 octobre 2026 l'agence de presse Reuters. Cette aide financière vise à soutenir la gestion des frontières, la recherche d'embarcations de migrants en mer et la lutte contre la contrebande dans l'est libyen dirigé par le général Khalifa. *"La Libye reste le premier pays de départ pour les traversées illégales vers l'UE"*, a écrit-elle, décrivant une prochaine réunion UE-Libye comme un moyen de maintenir la coopération.

Depuis 2025, la route de Tobrouk qui relie cette ville de l'est libyen à la Crète s'est considérablement développée et cette dernière a connu une hausse de 200% des arrivées en 2025 par rapport à 2024. Et la tendance semble se confirmer en 2026 : depuis janvier, plus de 16 000 personnes ont débarqué en Crète après être parties de l'est libyen à bord d'embarcations de fortune, selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Sur l'ensemble de 2025, les autorités avaient comptabilisé 18 000 arrivées de migrants.

La somme allouée par l'UE servira notamment à financer l'ouverture d'un centre de coordination de sauvetage maritime (MRCC) à Benghazi, dans l'est de la Libye. En juillet, l'UE avait en effet accepté la création d'une telle structure dans la région. *"Nous avons finalisé les procédures pour établir [ce] centre (...) dans le cadre de l'opération IRINI, avec un financement de l'Italie et de Malte"*, avait à l'époque déclaré l'ambassadeur de l'UE en Libye.

En janvier, un quotidien allemand avait révélé que des discussions étaient en cours entre la Commission et les autorités de l'est libyen pour l'ouverture d'un MRCC à Benghazi. Une information confirmée par un porte-parole de l'institution européenne : *"Comme nous l'avons maintes fois affirmé, la Commission est déterminée à travailler et à coopérer avec tous les acteurs clés en Libye pour relever les défis communs, notamment la gestion des migrations"*.

Le MRCC de Benghazi devrait fonctionner sur le même modèle que celui de Tripoli. Depuis un accord signé entre l'UE et Tripoli en 2017, les garde-côtes libyens de l'ouest sont chargés de la coordination des sauvetages au large de leurs côtes. En clair, ils sont chargés d'intercepter les canots de migrants en Méditerranée avant qu'ils n'atteignent

les rives européennes. Depuis cette date, au moins 700 millions d'euros ont été alloués aux autorités de l'ouest par l'Union européenne pour la gestion de la migration dans le pays.

Dans sa lettre envoyée aux dirigeants européens, la présidente de la Commission a aussi déclaré que l'Union et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) soutenaient les "*retours volontaires*" de la Libye vers les pays d'origine. "*Nous sommes également concentrés sur la réduction du nombre de migrants arrivant en Libye avec l'intention unique de pénétrer illégalement dans l'UE*", a-t-elle affirmé.

En juin dernier, Amnesty International avait, une nouvelle fois, dénoncé la coopération entre l'UE et la Libye alors que la répression contre les migrants dans le pays s'est intensifiée cet été et que les États membres ne reconnaissent pas le gouvernement de l'est libyen. Les autorités libyennes, à l'ouest comme à l'est, "*mènent une campagne d'une intensité croissante, alimentée par un discours xénophobe, d'arrestations de masse, de détentions arbitraires et d'expulsions collectives illégales (...) visant les personnes réfugiées, demandeuses d'asile ou migrantes*", avait affirmé l'ONG.

"Étendre cette coopération aux groupes armés basés dans l'est du pays, connus pour commettre des crimes de guerre (...) en toute impunité, reflète un mépris choquant non seulement pour le droit international mais également pour la vie et la dignité humaines", avait tancé la directrice adjointe pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à Amnesty International. Cette dernière exhorte les États membres de l'UE à "*mettre un terme à leur complicité dans les crimes de droit international [en Libye] et suspendre leurs politiques visant à retenir les personnes réfugiées en Libye, à cause desquelles ces personnes sont prises au piège dans des cycles de violence*".

CROATIE

Des afghans portent plainte contre la Croatie

Trois jeunes Afghans ont décidé de porter plainte contre le gouvernement croate devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg, affirmant avoir été torturés et refoulés de force vers la Bosnie-Herzégovine en 2020.

Ils déclarent avoir été détenus pendant deux jours dans un commissariat de police croate, sans nourriture. Ils affirment ensuite avoir été conduits à la frontière bosniaque dans une voiture de police croate, où des agents les auraient remis à un groupe d'hommes masqués et armés, vêtus d'uniformes noirs.

Selon leurs témoignages, ils auraient alors été torturés, humiliés et agressés sexuellement par ces hommes masqués avant d'être finalement refoulés, presque nus, vers la Bosnie-Herzégovine, et donc hors de l'Union européenne. Les trois hommes bénéficient depuis d'une protection en Allemagne.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-cinq-migrants-meurent-noyes-entre-la-croatie-et-la-slovenie-93796/>

ESPAGNE

Canaries

352 migrants secourus au large de l'archipel espagnol, trois corps retrouvés

Samedi 17 octobre 2026 au large de l'île de Lanzarote avec le sauvetage de "*41 hommes d'origine magrébine en bonne santé*", ont été sauvées. Les exilés ont été transférés au port d'Arrecife.

Dimanche 18 octobre 2026, deux autres pirogues ont été prises en charge, au sud de l'île d'El Hierro.

La première à l'aube concernait 131 exilés. Parmi les personnes secourues à bord de cette embarcation se trouvaient 25 femmes et six mineurs. Les migrants étaient originaires de Gambie, de Guinée-Conakry et de Bissau, du Mali, du Ghana, du Sénégal, du Burkina Faso et du Cameroun. Sept personnes blessées ont été transférées dans un centre de santé, les autres ont été orientés vers une structure d'accueil d'El Hierro. Leur pirogue avait quitté la ville de Gunjur, dans le sud-est de la Gambie, sept jours plus tôt, parcourant plus de 1 500 km dans l'Atlantique.

La deuxième embarcation secourue en début d'après-midi était composée de 177 exilés d'origine subsaharienne, parmi lesquels 11 femmes et plusieurs mineurs. Selon les témoignages des migrants, ils ont passé neuf jours en mer après avoir quitté la ville sénégalaise de M'bour, près de Dakar.

Lundi matin 19 octobre, les opérations de sauvetage continuaient alors que 145 personnes, dont cinq femmes et huit mineurs, ont débarqué au port de La Restinga, à El Hierro. Ils avaient pris la mer au Sénégal, depuis la ville de Niodior, dans le sud du pays, neuf jours plus tôt.

Les arrivées de migrants aux Canaries ont largement baissé cette année – 8 970 entre le 1er janvier et le 15 octobre 2026, contre 13 491 à la même période de 2025. Selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras, plus de 600 personnes ont péri durant les 5 premiers mois de 2026 ; à la même période de 2025, c'était près de 1 500

668 migrants atteignent l'archipel espagnol en 24 heures

En l'espace de seulement 24 heures entre samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026, plusieurs pirogues transportant 668 exilés, ont atteint l'archipel des Canaries.

Dimanche, des centaines de migrants présents à bord de deux embarcations ont accosté dans le port de La Restinga, sur l'île d'El Hierro. La dernière pirogue a été secourue en début de soirée par les secours maritimes espagnols puis ramenée jusqu'au port de l'île. À bord se trouvaient 136 migrants : 106 hommes, 12 femmes et 18 mineurs. Deux personnes ont dû être transférées à l'hôpital de l'île à leur arrivée. Les passagers - originaires du Sénégal, de Gambie et de Guinée - étaient partis de Brufut, en Gambie, et naviguaient depuis sept jours.

L'autre pirogue a atteint l'archipel peu avant, après six jours de navigation depuis Niodior, au Sénégal. Elle transportait 220 personnes - 205 hommes, sept femmes et huit mineurs - originaires du Sénégal, de Guinée Conakry et du Mali.

Plus tôt dans la journée, une première embarcation transportant environ 212

personnes avait déjà été repérée au sud d'Arguineguin, sur l'île de Grande Canarie, puis escortée jusqu'au port avant que les exilés ne soient pris en charge.

"Il y a beaucoup de femmes, beaucoup de mineurs. Ils affirment qu'ils ont navigué pendant six jours, on ne sait pas exactement de quel endroit ils sont partis", a indiqué le porte-parole de la Croix-Rouge, à Reuters. Une personne a dû être évacuée par hélicoptère en raison de son état de santé.

Enfin, la veille au soir, les secours maritimes espagnols sont également venus en aide à une embarcation au large de l'île de Lanzarote. Elle transportait 96 personnes, dont neuf femmes - dont une mineure - et huit autres occupants qui ont déclaré être mineurs et voyager seuls. D'après les informations recueillies à leur arrivée, les personnes sont originaires du Burkina Faso, des Comores, de la Côte d'Ivoire, de Gambie, du Ghana, de Guinée, du Libéria, du Mali, du Maroc, de la République démocratique du Congo et du Sénégal. Trois exilés ont été conduits à l'hôpital au vu de leur état de santé.

Alors qu'en 2023 et 2024, les îles Canaries ont enregistré des arrivées records, avec respectivement 40 000 et 47 000 migrants débarqués sur ces îles, l'année 2025 a connu une nette chute avec 17 500 personnes arrivées. Et cette baisse se poursuit en 2026 : les autorités ont comptabilisé un peu plus de 7 000 arrivées du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026, contre près de 13 000 à la même période l'an dernier.

Ces baisses d'arrivées s'expliquent notamment par les accords signés ces dernières années entre l'Espagne et les pays de départ en Afrique sur la route des Canaries. Les partenariats noués avec le Maroc, la Mauritanie ou encore le Sénégal ont permis d'arrêter la progression en mer de deux pirogue sur trois se dirigeant vers l'archipel espagnol. Ces accords ont globalement contribué à empêcher le départ vers les Canaries d'au moins 17 000 personnes en 2026, selon les autorités espagnoles.

Alors pour éviter le renforcement des interceptions et des contrôles sur les côtes de ces pays, les exilés partent d'encore plus loin, notamment de la Gambie ou de la Guinée, à environ 2 000 km de l'archipel espagnol et à sept jours de navigation. Un itinéraire qui rallonge considérablement la durée de la traversée dans l'Atlantique, et augmente les risques en mer (faim, soif, dérive, chavirement...). Car la route de l'Atlantique demeure l'une des routes migratoires les plus meurtrières au monde. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai, 635 personnes ont péri sur la route de l'Atlantique en tentant de rejoindre l'Espagne. Malgré la chute des arrivées aux Canaries, la route migratoire de l'Atlantique est devenue plus létale. *"Pour 100 personnes qui arrivaient en 2025, environ 14 mouraient. En 2026, ce chiffre s'élève à 21".*

Ceuta

L'afflux de migrants à Ceuta fin juillet facilité par une "structure logistique organisée", selon les renseignements espagnols

Dans son dernier rapport remis à la justice dans le cadre de l'enquête sur l'afflux massif de migrants à Ceuta des 30 et 31 juillet 2026, le renseignement espagnol estime que les migrants ne sont pas arrivés uniquement à la nage à Ceuta, mais qu'un réseau de soutien et des ressources matérielles ont été mobilisés pour faciliter leur passage vers l'enclave.

Certains migrants opéraient selon une *"structure logistique bien établie"* affirment les services de renseignements espagnols dans leur dernier rapport remis à la juge

en charge de l'enquête sur l'évènement de fin juillet. Le Centre national de renseignement (CNI) indique explicitement que cette "*structure*" comprenait un "*réseau de facilitateurs disposant de locations saisonnières à Fnideq, Mdiq, Martil et Tétouan*", ainsi que "*l'utilisation de jet-skis et de bateaux de pêche pour le transport depuis la côte de Fnideq jusqu'à la région de Sarchal [à l'est de l'enclave] à Ceuta*".

Selon les renseignements espagnols, les migrants ne sont donc pas arrivés uniquement à la nage à Ceuta, ils estiment qu'un réseau de soutien et des ressources matérielles ont été mobilisés afin de faciliter les voyages depuis le nord du Maroc. Et afin d'éclaircir ce point, la juge en charge de l'enquête sur l'afflux de migrants a demandé l'identification d'un homme, résidant de Ceuta et informateur de la police. Selon l'enquête du CNI, il avait fourni des informations sur des "*mouvements inhabituels à Fnideq*" et des rassemblements à l'intérieur du Maroc.

Dans ce même rapport, le CNI indique que le Maroc savait à l'avance que l'arrivée massive de migrants à Ceuta les 30 et 31 juillet était en préparation et que ses autorités "*étaient pleinement conscientes que ce flux allait se produire*". Et ce, "*plusieurs jours avant l'afflux massif de migrants*", affirme le centre.

Selon le rapport, le Maroc avait remarqué "*qu'une situation inhabituelle se développait quant aux tentatives potentielles d'entrée irrégulière à Ceuta*" et avait "*décidé de renforcer les mesures de sécurité existantes*". Toutefois, le CNI soutient qu'"*en pratique, leur implication dans la prévention et la gestion de la crise a été extrêmement incohérente*".

Les renseignements espagnols affirment que jusqu'à la veille de l'arrivée massive de migrants, les Marocains ont fait preuve d'une certaine proactivité en interceptant les nageurs. En revanche, lorsque l'afflux a commencé à s'intensifier, un déploiement insuffisant des forces de sécurité a été constaté.

Enfin, des alertes avaient également été émises côté espagnol. Les agents avaient relayé par différents canaux — la délégation du gouvernement à Ceuta, la Garde civile et la police — que des appels massifs étaient lancés sur les réseaux sociaux en faveur d'une entrée dans l'enclave espagnole. Une information qui avait déjà été révélée lors de la déclassification de documents par le gouvernement le 9 septembre 2026.

Pendant ce temps dans l'enclave de Ceuta, la situation reste tendue. Si tous les campements informels qui avaient été construits sur les plages ont été démantelés, les opérations de police se poursuivent. Cette fois-ci, elles visent de plus petites installations de migrants. Par exemple, le camp de migrants situé dans une zone d'entrepôt proche de la frontière avec le Maroc a été démantelé. Le délégué de Ceuta estime que 500 migrants au total ont été expulsés des zones périphériques lors d'une opération impliquant plus de 350 agents, dimanche 18 octobre 2026.

Et encore aujourd'hui, près de trois mois après, les autorités peinent à savoir combien de migrants sont encore sur leur territoire. Le président de CEUTA a déclaré Lundi 19 octobre qu'il estimait à "*15 000*" le nombre de migrants encore à Ceuta en se basant sur la consommation d'eau "*qui a augmenté de 20% par rapport au même mois en 2025*". Il a aussi critiqué le gouvernement pour ne pas avoir fourni ce chiffre. "*Il est très grave que, trois mois après l'invasion, nous ignorions toujours le nombre de personnes encore à Ceuta*", a-t-il conclu.

La visite hautement sensible du roi d'Espagne Felipe VI

Partout où Felipe VI s'est rendu à Ceuta, une marée de drapeaux espagnols

rouge et jaune l'attendait. La foule reprenait en chœur les slogans des manifestations anti-immigration organisées quasi quotidiennement depuis fin juillet. La venue du roi est très appréciée. Le souverain espagnol s'est rendu au cimetière musulman de l'enclave, où sont notamment enterrés 90 migrants, morts l'été dernier, la majorité noyés dans les eaux de Ceuta.

Sur un ton solennel, le visage fermé, Felipe VI a multiplié les messages en direction des habitants de Ceuta. Il a d'abord exprimé sa compassion et a partagé son « émotion » d'être ici, surtout après la crise migratoire de l'été dernier. « *Avec la reine, nous faisons partie des millions d'Espagnols qui gardent gravées dans leur mémoire les images choquantes des 30 et 31 juillet* », puis il a déclaré : « *Cette violation de notre frontière a été un choc* », « *nous comprenons votre anxiété* ». Il a été sans ambiguïté : « *Ceuta et Melilla font partie de la réalité nationale et politique espagnole, l'intégrité territoriale du pays n'est pas négociable.* » « *Face à toute menace, notre devoir est de les défendre.* » Le souverain a aussi évoqué le Maroc, un pays avec lequel l'Espagne a la volonté d'entretenir « *des relations de bon voisinage* ». Mais « *pour ce faire, la bonne foi est indispensable de part et d'autre* », a-t-il précisé.

Avant la visite du roi Felipe VI, les autorités ont fait place nette : des dizaines de policiers accompagnés de soldats ont procédé dimanche au démantèlement du dernier camp de migrants situé dans le centre historique de Ceuta, 48 heures avant l'arrivée du monarque dans l'enclave espagnole prévue mardi 13 octobre 2026.

Visite à la mairie et dans des écoles, cérémonie religieuse en hommage aux migrants décédés, rencontre avec la société civile... Le roi d'Espagne, Felipe VI, se rend à Ceuta pour la première fois depuis son accession au trône en 2014, avant de s'envoler mercredi pour Melilla, l'autre ville autonome située sur le continent africain.

Ce déplacement s'annonce délicat à plus d'un titre : il intervient un mois et demi avant les élections législatives anticipée en Espagne et moins de trois mois après l'arrivée massive de migrants en provenance du Maroc.

Si la plupart des personnes entrées dans l'enclave l'ont quittée ou ont été renvoyées dans les heures qui ont suivi, plusieurs milliers sont restées, pour beaucoup dans les rues ou dans les collines de la ville, principalement en périphérie, malgré l'ouverture du centre d'accueil par le gouvernement central pour évacuer les grands campements installés sur les plages.

Dans le centre historique, où flottent de nombreux drapeaux espagnols et où s'affiche souvent le slogan "*Ceuta n'est pas à vendre, Ceuta se défend*", difficile pourtant d'apercevoir les migrants toujours présents, mais l'importante présence policière rappelle le caractère exceptionnel de la situation.

"*Bien sûr que cela affecte un peu la coexistence. Et ce que nous voulons tous, musulmans, hindous, juifs et chrétiens, c'est qu'ils partent et nous laissent vivre, parce qu'ils ne peuvent pas rester ici. Ils sont entrés illégalement*", estime une esthéticienne de 54 ans.

Pour l'extrême droite européenne, Ceuta est devenue un symbole et un cri de ralliement : la veille de la visite du roi, le président du Rassemblement national, a fait le déplacement dans l'enclave aux côtés du leader du parti Vox. Les deux dirigeants ont accablé le gouvernement du socialiste, responsable, selon eux, d'un "*appel d'air*" lié à sa politique de régularisation de sans-papiers.

Cette crise a ravivé les tensions avec Rabat, qui revendique sa souveraineté sur l'enclave, et provoqué de vives tensions entre le gouvernement et les autorités locales confrontées à une situation humanitaire difficile, notamment concernant le sort des mineurs isolés. Officiellement, la présence de Felipe VI se veut un geste de soutien envers une population éprouvée par des mois de crise. Mais cette visite du roi, symbole de l'unité de l'État, vient aussi réaffirmer la souveraineté espagnole sur Ceuta et Melilla, sujet de discordes entre Madrid et Rabat depuis l'indépendance du Maroc en 1956.

Selon les experts, les crises migratoires à répétition et le supposé laxisme des forces de sécurité marocaines constituent des moyens de pression diplomatique. Après la vague d'arrivée massive de migrants de juillet, plusieurs rapports de police espagnols ont mis en cause les autorités marocaines. Des accusations rejetées par Rabat mais également par le premier ministre espagnol.

Dans ce contexte, la visite de Felipe VI sera scrutée de près. Dans l'opinion publique marocaine, nombreux sont ceux à fustiger ce geste diplomatique. *"C'est de la provocation ! En tant que roi, il ne devrait pas venir dans une ville occupée, il aurait dû envoyer son conseiller ou son Premier ministre. Les Marocains ne vont pas oublier"*, affirme un habitant de Casablanca.

En 2007, la visite de Juan Carlos Ier, la dernière en date d'un souverain espagnol, avait suscité un tollé diplomatique au Maroc qui avait rappelé son ambassadeur à Madrid pour consultations.

Cependant, la perspective d'une nouvelle brouille semble improbable, affirme selon des sources diplomatiques et militaires. Le déplacement du roi d'Espagne bénéficie de l'approbation de Mohammed VI. Une information que ni Rabat, ni Madrid n'ont confirmé.

S'exprimant pour la première fois sur les événements de Ceuta, le roi du Maroc a défendu le 9 octobre le *"partenariat"* avec l'Espagne mais rejeté toute tentative de *"pression"* ou de *"chantage"*, en référence aux critiques espagnoles sur la gestion marocaine.

"Face aux déclarations irresponsables de certains milieux politiques et médiatiques et à leur instrumentalisation flagrante de la situation, nous affirmons que le partenariat est un choix souverain et un engagement volontaire, qui ne saurait faire l'objet d'aucune pression ou menace, ni d'aucun chantage", a déclaré Mohammed VI devant le Parlement. En septembre, le ministère marocain des affaires étrangères avait déjà insisté sur l'importance des relations avec l'Espagne, qui en 2023 avait apporté son soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental. Nul doute que la visite de Felipe VI à Ceuta sera un nouveau test pour l'équilibre du partenariat entre Madrid et Rabat.

Démantèlement du dernier camp de migrants avant l'arrivée du roi d'Espagne

Dimanche 11 octobre 2026, aux alentours de 8 heures, des dizaines de policiers accompagnés de soldats ont procédé au démantèlement du dernier camp de migrants de Ceuta situé sur l'esplanade d'El Guano. Ici, des centaines de migrants campaient dans des abris de fortune après le démantèlement d'autres campements sur les plages voisines. Plus de 350 policiers étaient mobilisés, a indiqué le ministère de l'Intérieur espagnol. Les migrants – dont de nombreux mineurs – ont été embarqués dans des bus et conduits vers des centres d'accueil. Certains ont fui vers les collines voisines pour éviter de monter dans

les bus.

Dans le même temps, des équipes de nettoyage ont été déployées sur ce lieu de vie des milliers de migrants restés et vivant sur les plages de Ceuta. Il y avait déjà eu l'évacuation des campements de l'usine de dessalement ont été évacués – le 27 septembre dernier – ainsi que ceux de la plage de Benítez – le 29 septembre – et ceux de la plage de Trampolin, les 4 et 5 octobre 2026. Il n'y a donc plus de camp sur les plages de Ceuta. En revanche, quelques dizaines d'abris subsistent dans des entrepôts près de la frontière avec le Maroc, selon El Faro de Ceuta, qui précise que des "familles et des enfants" vivent dans ces rues.

Les évacuations interviennent ces dernières semaines alors que l'enclave se prépare à une visite des souverains espagnols, le roi Felipe VI et la reine Letizia, qui doivent se rendre à Ceuta mardi 12 octobre 2026, lors d'un déplacement coordonné avec le gouvernement. Cette visite royale, qui doit être suivie mercredi d'un déplacement à Melilla, sera la première d'un monarque espagnol dans les deux villes depuis le voyage du roi Juan Carlos en novembre 2007, qui avait provoqué une crise diplomatique avec le Maroc.

Instrumentalisations géopolitiques des migrants

Les personnes migrantes peuvent être aujourd'hui l'objet de bien des instrumentalisation géopolitiques, une dimension renforcée par les logiques d'externalisation des politiques migratoires européennes ; et comment l'obsession de ces politiques pour la fermeture aux « indésirables » ne peut que conduire à de telles situations de tensions, de marchandage, tant rien ne peut faire complètement obstacle à l'espoir d'une autre vie pour celles et ceux qui sont prêts à tout pour partir.

Mais ce à quoi nous assistons autour du drame de Ceuta est surtout sidérant d'escalade dans l'indignité.

Escalade dans le degré de mensonges et de contre-vérités véhiculés par des responsables politiques, bien au-delà des rangs de l'extrême droite, par divers influenceurs et relais médiatiques : alimentation irraisonnée de l'existence d'un risque « *d'arrivée massive* » de personnes migrantes sur le continent européen, alors que l'enclave n'est pas dans l'espace Schengen et qu'il n'est pas possible de rejoindre l'Espagne sans contrôle ; prétendu lien avec la politique de *régularisation* conduite par le gouvernement espagnol, procédure qui n'est pourtant plus ouverte aujourd'hui, dont les critères ne pouvaient en aucun cas concerner les personnes arrivées à Ceuta ces derniers jours.

Escalade dans la mécanique, désormais si bien rodée, d'instrumentalisation au service de l'agenda politique de celles et ceux qui entretiennent les peurs pour vanter leurs propositions autoritaires et xénophobes : alimentation du fantasme de la « *submersion* », à coup d'images et de commentaires haineux ressassés jusqu'à la nausée, précipitation sur le terrain pour alimenter les paniques identitaires, dénonciation d'une « *menace existentielle* » ... Un retournement d'analyse bien pathétique quand on pense aux vraies menaces existentielles (dramas climatiques, conflits armés...) que nous vivons en cet été 2026...

Escalade enfin dans la surenchère répressive et sécuritaire qui a été la réponse de la plupart des pays européens : priorité au renforcement du contrôle des frontières, alors qu'il était bien impossible aux personnes migrantes arrivées à Ceuta de gagner facilement le continent européen; aucune considération pour les questions humanitaires et le respect

des droits fondamentaux. Et lundi 3 août, la lettre des 22 pays amenés par l'Italie et le Danemark, demandant de nouvelles mesures de contrôle et de fermeture, dénonçant la politique espagnole de régularisation, a été un nouveau signe plus qu'alarmant d'une dérive sans fin de l'Union européenne, sous l'impulsion d'une alliance droite et extrême droite qui la guide désormais sur les questions migratoires.

Alors qu'en France comme dans d'autres pays européens s'ouvrent de cruciales séquences électorales risquant d'être autant de prétextes à de nouvelles instrumentalisation et surenchères, il y a urgence, sous peine de basculer demain dans un avenir encore plus cauchemardesque, à dénoncer sans faillir ces mécaniques toxiques. Et à opposer à l'incapacité aujourd'hui dramatique de l'Union européenne et de ses Etats à concevoir des politiques migratoires, hors du paradigme de la répression et de la logique de « la forteresse assiégée » servant principalement ses intérêts ; des politiques fondées sur le respect des droits humains, l'égalité de traitement, les coopérations d'égal à égal et les solidarités internationales. Les seules à même de pouvoir garantir notre avenir collectif, dans un monde où, plus que jamais, les migrations en seront demain le cœur battant.

<https://www.lacimade.org/drame-de-ceuta-jusquou-ira-lindignite/>

GRECE

L'accord de travail Bangladesh-Grèce peine à attirer les travailleurs

L'ambassadrice du Bangladesh en Grèce affirme que les obstacles liés aux visas, le manque d'information du public et les difficultés de recrutement empêchent l'accord de travail conclu en 2022 entre les deux pays. Il prévoyait que 4000 travailleurs du Bangladesh puisse légalement venir en Grèce chaque année. Les autorités de Dacca souhaitent une réforme de la procédure de visa et une coopération plus étroite avec les employeurs grecs. On estime en effet que moins de 500 travailleurs bangladais sont arrivés en Grèce depuis l'entrée en vigueur de cet accord bilatéral.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-cinq-migrants-meurent-noyes-entre-la-croatie-et-la-slovenie-93796/>

Trois enfants meurent dans le naufrage d'un bateau à la frontière turco-grecque

Selon les autorités turques, le 19 octobre 2026, trois enfants originaires de Souleimaniye, dans la région du Kurdistan irakien, ont péri dans le naufrage de l'embarcation pneumatique qui les transportait avec leurs parents sur le fleuve Evros, près de la frontière turco-grecque. La famille – Le père, 41 ans, son épouse Rostam, 37 ans, et leurs enfants de , 12 ans, 9 ans, et de 5 ans – avait voyagé de Souleimaniye à Istanbul avant de poursuivre leur route vers Edirne, où ils comptaient traverser la frontière grecque pour ensuite gagner l'Allemagne.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/refugies-balkans-les-dernieres-infos-cinq-migrants-meurent-noyes-entre-la-croatie-et-la-slovenie-93796/>

22 migrants sauvés, 12 meurent après le naufrage de deux embarcations

Lors d'un naufrage près de Lesbos, "six personnes dont un homme, quatre femmes et un nourrisson ont été découvertes sans vie, tandis que huit personnes ont survécu", a précisé une responsable grecque. Il est survenu très tôt lundi matin 19 octobre 2026 : "Une embarcation rapide de migrants est entrée en collision avec le flanc gauche

de la patrouille de la police portuaire". Le bateau de migrants "naviguait sans feux de navigation a percuté un bateau de patrouille grec au cours d'une poursuite, puis il a chaviré", précise un média grec.

Un ressortissant turc âgé de 37 ans a été arrêté dans le cadre de cette affaire : il serait le passeur et le pilote du bateau à grande vitesse

Lors du second accident, au large de Samos, *"le bateau des migrants a chaviré et six personnes - cinq hommes et une femme - ont été repêchées sans vie", d'après la même responsable grecque. Quatorze personnes dont un passeur présumé iranien ont survécu. "Selon les premières informations, l'embarcation avait d'abord été repérée par un patrouilleur turc dans les eaux territoriales turques, puis [repérée] par un navire des garde-côtes grecs dans la zone grecque de responsabilité en matière de recherche et de sauvetage. Au cours des manœuvres, il a chaviré", indique le média grec.*

À la suite de ces deux drames, le président de la région de la mer Égée du Nord a réagi : *"Les tragédies survenues à Lesbos et à Samos, qui ont fait 12 morts, dont un nourrisson, suscitent une profonde douleur et une grande colère. J'adresse mes sincères condoléances aux victimes et je condamne sans réserve les passeurs sans scrupules qui, animés uniquement par l'appât du gain, jouent avec des vies humaines et conduisent des personnes à la mort."*

Les accidents mortels d'embarcations de migrants tentant de passer en Europe via les îles grecques du nord et de l'est de la mer Égée - situées près des côtes occidentales turques - mais aussi via la Crète, sont fréquents. Et les graves accrochages entre canots vétustes et vedettes des garde-côtes ne sont pas rares.

Ces dernières années, les garde-côtes grecs ont été accusés par plusieurs organisations et associations de pratiquer des refoulements illégaux et de faire preuve de violences envers les exilés.

Crète

Arrestation d'un Sud-Soudanais de 13 ans accusé par les autorités d'être un passeur

Un migrant de 13 ans, originaire du Soudan du Sud, a été arrêté après avoir atteint la plage d'Ierapetra, en Crète, le 12 octobre avec 49 autres exilés. L'adolescent a été *"reconnu par le reste [du groupe] comme le contrebandier qui les a transportés de Libye en Grèce"*, affirment les garde-côtes grecs, jeudi 15 octobre 2026. Le même jour, la garde-côtière indiquait aussi que trois autres migrants âgés de 16 ans, également originaires du Soudan du Sud, avaient été interpellés après leur arrivée en Crète, soupçonnés d'être des passeurs.

Ces derniers mois, les arrestations de mineurs Sud-Soudanais se multiplient dans la région. En septembre, un Sud-Soudanais de 13 ans sur l'île de Gavdos ; en août, un garçon de 14 ans qui avait été interpellé en Crète. Aux côtés de ces adolescents, on trouve également de nombreux jeunes hommes arrêtés pour les mêmes raisons quasi quotidiennement. Tous ont été désignés par d'autres passagers des embarcations comme étant aux commandes du bateau. Et sont donc accusés d'avoir piloté, pour le compte de réseaux de passeurs libyens, de petites embarcations bondées de dizaines de migrants qui traversaient la Méditerranée depuis l'Afrique du Nord. Ces arrestations ne sont pas nouvelles en Grèce, elles existent déjà depuis des années , mais elles semblent prendre de l'ampleur en Crète ces derniers mois, alors que les arrivées irrégulières depuis l'est de la Libye explosent.

Les défenseurs des droits dénoncent des arrestations arbitraires, suivies de procès jugés expéditifs. La plupart des accusés écotent de lourdes peines d'emprisonnement voire de prison à vie. *"Nous sommes confrontés à une multiplication d'affaires dans lesquelles les tribunaux se fondent uniquement sur une déclaration des garde-côtes, sans que la défense ait la possibilité de les interroger en audience publique dans le cadre d'un véritable procès pénal contradictoire [...] De telles pratiques soulèvent de sérieuses préoccupations quant au respect des garanties d'un procès équitable prévues à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'Homme"*, avait indiqué un avocat grec en droit pénal qui a déjà défendu des exilés soudanais.

Les migrants interpellés clament tous leur innocence et affirment avoir été contraints de prendre les commandes d'une embarcation ou de suivre ses coordonnées GPS, parfois sous la menace d'une arme à feu. *"Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour survivre [...] Tout ce que je veux, c'est un endroit sûr où je pourrais dormir en paix. Je ne suis pas un criminel"*, avait déclaré un Soudanais de 19 ans, jugé en décembre 2025 en Crète. *"Le but de cette criminalisation des demandeurs d'asile est de créer la peur en imposant des sentences très lourdes, et d'en faire des exemples pour dissuader ceux qui seraient tentés de venir sur les îles grecques"*, expliquait le directeur du Conseil grec pour les réfugiés. D'après un rapport de 2020, écrit par plusieurs ONG, les demandeurs d'asile condamnés pour trafic d'êtres humains représentaient la deuxième plus grande catégorie de détenus en Grèce.

Depuis l'an dernier, la route de Tobrouk qui relie cette ville de l'est libyen à la Crète s'est considérablement développée avec une hausse de 200% en 2025 par rapport à 2024. Et la tendance semble se confirmer cette année : depuis janvier, plus de 16 000 personnes ont débarqué en Crète après être parties de l'est libyen à bord d'embarcations de fortune, selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Sur l'ensemble de 2025, les autorités avaient comptabilisé 18 000 arrivées de migrants. La Crète est ainsi devenue la principale voie d'accès pour les migrants originaires du Moyen-Orient, du sous-continent indien et d'Afrique qui se dirigent vers la Grèce.

Mais cette route inquiète les autorités et l'Union européenne (UE), qui espèrent tarir les arrivées. Dans une lettre envoyée aux dirigeants de l'Union européenne (UE), la présidente de la Commission a annoncé : 25 millions d'euros pour l'est de la Libye, pour financer l'ouverture d'un centre de coordination de sauvetage maritime (MRCC) à Benghazi, dans l'est de la Libye - sur le même modèle que celui créé à Tripoli - dans le but de bloquer les canots de migrants en route vers la Crète.

Le renforcement de la coopération de l'UE avec les autorités de l'est de la Libye, est dénoncé les défenseurs des droits. En juillet, la directrice adjointe pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à Amnesty International estimait que *"Étendre cette coopération aux groupes armés basés dans l'est du pays, connus pour commettre des crimes de guerre (...) en toute impunité, reflète un mépris choquant non seulement pour le droit international mais également pour la vie et la dignité humaines"*

Près de 300 migrants secourus en mer lors de deux opérations de sauvetage

Près de 300 personnes migrantes ont été secourues, lors de deux opérations distinctes. Mardi matin 13 octobre 2026, à l'aube, un patrouilleur des garde-côtes grecs a secouru pas moins de 118 personnes migrantes. Les exilés se trouvaient à bord de deux petites embarcations, ont indiqué les autorités. Leurs embarcations avaient été repérées par deux navires de passage, à 45 miles nautiques (près de 80 kilomètres) au sud-est

d'Ierápetra. Cette ville, située sur la côte sud de la Crète, est la plus méridionale d'Europe. Elle fait face à la Libye. Le sauvetage a été opéré sous la coordination du Centre unifié de coordination de recherche et de sauvetage (EKSSED). Après avoir été secourus, les 118 personnes ont été transportées jusqu'au port de cette ville, l'une des plus importantes de Crète.

Dans la même zone, une seconde opération a permis de secourir 181 personnes migrantes. Celles-ci ont été repérées alors qu'elles se trouvaient réparties dans trois embarcations, à environ 38 miles nautiques (70 kilomètres) au sud-est d'Ierápetra. Un avion de Frontex et deux navires de passage ont participé à l'opération. Là encore, les migrants secourus ont été acheminés en toute sécurité vers le port d'Ierápetra.

Il y a une semaine jour pour jour, quatre opérations de sauvetage avaient déjà été menées au sud de la Crète, du 5 octobre soir au 6 octobre. Au total, 195 migrants ont été secourus.

La Crète est devenue la principale voie d'accès pour les migrants originaires du Moyen-Orient, du sous-continent indien et d'Afrique qui se dirigent vers la Grèce. Cette année, plus de 16 000 personnes ont débarqué sur l'île après être parties de l'est libyen à bord d'embarcations de fortune fournies par des réseaux de passeurs – sur un total de près de 29 000 arrivées à l'échelle nationale, selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

Ces arrivées mettent sous pression les structures d'accueil locales, comme le centre surchargé d'hébergement temporaire crétois d'Agia Chania ainsi que les services d'urgence en Crète, mal adaptés à ce contexte migratoire. S'agissant d'Ierápetra, le transfert de 160 personnes vers Héraklion a été planifié afin de désengorger temporairement le centre qui s'y trouve.

Dans ce contexte, le gouvernement grec avait annoncé début février 2023 qu'il allait ouvrir 3 centres d'accueil sur l'île. Mais pour l'heure, le projet est en suspens. La mairie d'Héraklion, justement, où l'un de ces trois nouveaux centres doit ouvrir, freine des quatre fers. Une rencontre a eu lieu entre l'édile et le ministre en charge des Migrations début septembre à Athènes pour faire avancer le dossier, qui comporte de nombreuses incertitudes.

PAYS-BAS

Un maire accuse des "instigateurs extérieurs" d'avoir fomenté des manifestations violentes

Le maire des villages d'Opheusden et de Kesteren, qui font partie de la municipalité de Neder Betuwe, dans le centre des Pays-Bas, disposeraient de preuves montrant que des individus sont venus d'autres régions pour inciter à la violence et prendre part aux manifestations anti-immigrés le mois dernier. Il explique que *"tout porte à croire que les (récentes) émeutes ont été attisées par des groupes dissidents venus de l'extérieur de la commune, qui incitent ensuite nos propres jeunes à participer à des actes de violence extrême". "On reproche aux autorités de ne pas écouter [les manifestants], mais cela devient plutôt difficile quand quelqu'un vous lance un pétard à la tête"*

Le mois dernier, de violentes émeutes ont éclaté d'abord à Opheusden, puis à Kesteren, suite à l'annonce de l'ouverture d'un nouveau centre d'accueil pour demandeurs d'asile destiné à héberger 132 personnes. Le rassemblement a réuni près de 300 personnes. Dix d'entre-elles ont été arrêtées et quatre policiers ont été blessés pendant l'événement. Les manifestants ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre et endommagé plusieurs

bâtiments. Le rassemblement a eu lieu pendant une consultation au Conseil municipal à Opheusden visant à déterminer le lieu exact où les réfugiés seraient hébergés. Le maire dit avoir été surpris par l'ampleur de la réaction, d'autant que sa commune n'avait pas encore précisé l'emplacement du centre.

"Pendant mes dix années de mandat de maire ici, j'ai toujours vu nos habitants unir leurs forces de manière constructive pour relever les défis auxquels notre communauté est confrontée. [...] Les émeutes de ces dernières semaines sont en totale contradiction avec cette image". Opheusden ayant été déclaré "zone à risque pour la sécurité" par les autorités, les manifestants s'étaient ensuite déplacés vers le village voisin de Kesteren, où la police a réussi à empêcher que la situation ne dégénère.

Conformément à la législation néerlandaise, chaque municipalité doit mettre à disposition des locaux pour héberger un certain nombre de demandeurs d'asile, proportionnellement au nombre de ses habitants.

Dans un récent reportage il explique que *"ces dernières semaines, nos jeunes ont lancé de puissants feux d'artifice sur la police et la mairie. Ces feux d'artifice, dans plusieurs cas, avaient été achetés et distribués par des adultes venus de l'extérieur. C'est tout simplement criminel et cela met des vies en danger"*.

Un précédent reportage datant du mois de mai indiquait qu'en moyenne, 42 % des manifestants participant aux rassemblements anti-immigrés à travers les Pays-Bas ne sont pas originaires des régions où ces émeutes ont eu lieu. Ces statistiques portent sur les manifestations survenues entre le 1er janvier 2025 et mai 2026 et s'appuient sur les arrestations effectuées par la police. En effet, sur un total de 163 personnes arrêtées pour actes de violence au cours de cette période, la police a divulgué le lieu de résidence déclaré d'environ deux tiers des émeutiers, le tiers restant étant principalement composé de mineurs dont l'anonymat a été protégé.

Parmi les individus dont le lieu de résidence a été rendu public, 61 provenaient des zones où les manifestations ont eu lieu, alors que 44 résidaient ailleurs aux Pays-Bas. Certains protestataires ont parcouru plus d'une centaine de kilomètres pour prendre part à ces manifestations.

EUROPE

ROYAUME-UNI

Immigration irrégulière : après la RDC et la Namibie, Londres menace l'Érythrée de "chantage aux visas"

La ministre britannique de l'intérieur a annoncé qu'elle mettait fin dès jeudi 15 octobre 2026 aux délivrances accélérées de visas pour les officiels et représentants du gouvernement érythréen, et que les diplomates de ce pays étaient désormais soumis à des restrictions de mouvement, tout déplacement à plus de 60 km de Londres devant être autorisé par le Foreign Office.

En novembre 2025, il en était de même pour la Namibie, l'Angola et la République Démocratique du Congo, qu'il accusait de ne pas coopérer suffisamment pour

réadmettre leurs ressortissants en situation irrégulière après le rejet de leur demande d'asile. Londres avait jugé *"inacceptable"* leur faible coopération en matière d'expulsions. Mais aujourd'hui, ces trois pays ont tous *"choisi d'améliorer leur coopération"*, a indiqué la ministre.

Les Érythréens représentaient la première nationalité des migrants arrivant à bord d'embarcations de fortune traversant la Manche sur la période juillet 2025-juin 2026. Ils étaient 5 875, selon les chiffres du Home Office. *"Et 1 300 autres ont reçu des visas, principalement pour rejoindre des personnes déjà installées au Royaume-Uni"*. *"Cette mesure intervient après des mois d'efforts du Royaume-Uni pour tenter de régler la question de manière confidentielle avec le gouvernement érythréen, qui a refusé de s'engager de façon constructive"*, affirme le ministère.

Londres demande de reprendre la délivrance de laissez-passer consulaires, documents qui autorisent le retour sur son territoire des Érythréens sans titres de séjour dépourvus de passeport valide. *"Mon message au gouvernement érythréen est simple : reprenez vos ressortissants ou faites face à une interdiction totale d'entrée de vos citoyens au Royaume-Uni. Je n'hésiterai pas à imposer d'autres mesures à l'encontre des pays qui refusent de coopérer"*, a déclaré la ministre de l'Intérieur.

L'ambassade d'Érythrée au Royaume-Uni a de son côté accusé Londres d'avoir recours à des *"pratiques inacceptables"* notamment en expulsant *"des criminels n'ayant pas purgé leur peine"*. Elle a rappelé que le pays refusait les *"retours forcés"* de ressortissants. Elle accuse aussi le Royaume-Uni d'attirer l'immigration érythréenne par sa politique d'asile. Plus de 80% des demandeurs d'asile érythréens obtiennent une réponse positive, selon les derniers chiffres du Home Office. L'ambassade affirme également que le Royaume-Uni n'a délivré de visa à aucun officiel érythréen depuis 2023.

"Au cours des 12 mois précédant juin, seules sept personnes originaires d'Érythrée y ont été renvoyées du Royaume-Uni, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Et 244 autres Érythréens ont été renvoyés dans d'autres pays."

L'Érythrée, d'environ 3,5 millions d'habitants, est l'un des plus fermés au monde. Indépendant depuis 1993, il n'a connu qu'un président, et sa poigne de fer. La Constitution a été abolie et aucune élection n'a jamais été organisée. Ultra militarisée, l'Érythrée impose aux jeunes un service militaire illimité, alimentant les velléités d'exil de beaucoup d'entre eux. Les opposants au président sont arrêtés et emprisonnés pendant de nombreuses années, souvent sans procès.

En mars 2026, le gouvernement britannique a aussi dit qu'il allait cesser d'accorder des visas d'étude aux Afghans, Camerounais, Birmans et Soudanais. Londres déplore que des personnes issues de ces pays entrent au Royaume-Uni avec des visas d'étudiants - ou de travailleurs qualifiés - et demandent ensuite l'asile.

Masqués et habillés de noir, des militants d'extrême droite britanniques traquent les migrants

Le 5 septembre dernier, des centaines d'hommes masqués, vêtus de noir, bloquaient une route du port de Douvres. Le lendemain, à Portsmouth, ils tentaient d'empêcher le débarquement d'un bateau transportant un groupe d'exilés venant de traverser la Manche. Depuis, les actions de ce genre se multiplient : manifestation devant le *Daily Mail* à la suite d'un article jugé trop critique, harcèlement des membres de

l'association de sauveteurs en mer RNLI, pression sur les entreprises qui conduisent les migrants vers les centres d'accueil...

Cette dernière itération du mouvement anti-immigration répond à l'appel d'un activiste d'extrême droite (alias Danny Tommo) qui s'est illustré en tentant d'organiser un débarquement de Britanniques sur les plages du nord de la France en janvier 2026, avant d'être interdit d'entrée sur le territoire. L'homme est actuellement en détention provisoire jusqu'au 1er mars 2027, soupçonné de dégradations volontaires sur une embarcation de migrants en pleine Manche. Le mouvement se poursuit donc sans lui : ils étaient 80 à Sheffield le 11 octobre 2026, et plusieurs dizaines à Londres au même moment, à défiler dans des quartiers mixtes.

Parmi ceux qui se revendiquent de cette armée de patriotes venus reprendre le contrôle du Royaume-Uni, l'organisation anti-raciste Hope Not Hate a identifié de nombreux hommes ayant de multiples condamnations, notamment pour violence contre les femmes. Cette fusion de plusieurs groupes anti-immigration est un nouveau pas, observe un maître de conférences à l'université Paul-Valéry de Montpellier, et auteur du livre *Vigilantisme et Idéologie de la sécurité*.

On avait jusque-là du vidéo-activisme, avec des militants qui provoquaient des interactions et faisaient œuvre de vigilantisme en créant des films et des images pour mobiliser le public. Cette fois, on est sur un véritable vigilantisme de contrôle de groupe social, qui prend pour cible des individus considérés comme délinquants, ou une population perçue comme criminogène.

Pour lui, il s'agit pour l'instant de coups d'éclat symboliques plutôt que d'une sécurisation physique ou violente de la frontière. Il souligne néanmoins que ces actions portent une dimension du squadriste (un mouvement paramilitaire fasciste d'Italie), apparu dans les années 1920, lorsque les groupes fascistes d'Italie ou les corps francs en Allemagne disposaient d'hommes extrêmement mobiles. La Patriot Platform britannique a elle aussi une capacité de projection nationale.

Ces activistes exhibent volontiers des bibles ou des crucifix, car ils ont recours à la religion comme à un marqueur identitaire pour s'opposer à une immigration qui serait non-chrétienne, souligne le chercheur. Cette mobilisation de rue anti-minorités qui caractérise l'extrême droite britannique de rue depuis quasiment sa naissance est actuellement portée par un cycle de grandes mobilisations d'extrême droite, et par une logique de surenchère.

<https://www.ouest-france.fr/europe/royaume-uni/royaume-uni-masques-et-habilles-de-noir-des-militants-dextreme-droite-britanniques-traquent-les-migrants-5ce69e08-c94a-11f1-ad87-e24a1a2986e9>

AFRIQUE

SAHEL CENTRAL : LES DEPLACEMENTS FORCES ONT PRESQUE DOUBLE EN CINQ ANS

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, près de quatre millions de personnes

sont aujourd'hui déplacées de force, contre deux millions en octobre 2020. L'insécurité et les chocs climatiques aggravent la crise au Sahel central, tandis que le manque de financements humanitaires fragilise l'aide aux populations.

Parmi ces personnes déplacées figurent plus de 818 000 réfugiés et demandeurs d'asile, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Les familles contraintes de fuir voient leurs moyens de subsistance s'effondrer et leurs possibilités de reconstruire leur vie se réduire. *« Conjuguées, ces pressions contraignent davantage de familles à fuir, sapent les moyens de subsistance et limitent les possibilités pour les personnes déplacées de reconstruire leur vie, ce qui contribue à de nouveaux mouvements de population au sein de la région et au-delà »*, a déclaré le directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Genève.

L'exil vers les pays côtiers s'intensifie

Au Mali, la majorité des réfugiés viennent du Burkina Faso voisin. À Koro, dans la région de Bandiagara, leur nombre atteignait quelque 86 000 en juillet 2026, après plusieurs vagues de déplacements depuis 2025. Parmi eux, plus de 14 000 enfants et 6 000 femmes ont été identifiés comme particulièrement vulnérables. Presque aussi nombreux que les habitants, ces réfugiés accentuent la pression sur une zone où l'eau et les terres sont déjà rares, les services de santé saturés et les possibilités de gagner sa vie limitées.

L'exode s'étend aussi aux pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, notamment au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Au total, près de 500 000 Burkinabés sont réfugiés ou demandeurs d'asile dans les pays limitrophes cette année, contre plus de 300 000 à la fin de 2025.

Plus de 334 000 Maliens sont également réfugiés à l'étranger, tandis que plus de 106 000 Nigériens sont enregistrés comme réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays voisins.

Aux violences s'ajoutent les chocs climatiques, qui frappent les populations déplacées comme les communautés d'accueil. Sécheresses, pluies irrégulières et inondations compromettent les récoltes, détruisent des habitations et des infrastructures et compliquent l'accès à l'eau. Pour les familles vivant de l'agriculture et de l'élevage, ces aléas réduisent encore les moyens de subvenir à leurs besoins.

Le HCR appelle à davantage de ressources pour protéger les plus vulnérables, garantir l'accès aux services essentiels, notamment à l'éducation, et aider les familles à retrouver des moyens de subsistance durables.

Sur le terrain, des initiatives locales montrent les résultats d'un soutien ciblé. À Koro, au Mali, des coopératives agricoles réunissant réfugiés burkinabés et habitants ont plus que doublé les surfaces cultivées, passées de 21 hectares en 2025 à 45 hectares en 2026, contribuant à la production alimentaire et aux revenus des ménages.

À Kaya, au Burkina Faso, un accompagnement similaire aide les personnes déplacées et les communautés d'accueil à accroître leurs récoltes, à réduire les pertes après récolte et à générer des revenus.

<https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159637>

AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement dans l'impasse après le rétropédalage sur les demandeurs d'asile

Selon une décision de la Cour constitutionnelle, un demandeur d'asile ne peut se voir interdire de déposer une demande d'asile pour le seul motif qu'il est entré illégalement dans le pays. Fin septembre, le gouvernement a donc émis une directive pour permettre, à davantage d'étrangers y compris ceux sans papiers ou entrés illégalement dans le pays, de déposer une demande d'asile sur place. Mais la décision a été source de mécontentement. Des violences ont éclaté cette semaine à Durban et Johannesburg. Vingt personnes ont été arrêtées. L'armée a été déployée dans la région de Durban, alors que des véhicules ont été incendiés et des commerces pillés, ces derniers jours, par des manifestants anti-immigration. Ils critiquent la circulaire appliquée depuis fin septembre 2026 qui lève certaines restrictions pour les demandes d'asile, des restrictions jugées inconstitutionnelles par la plus haute Cour du pays, en juillet dernier.

Face aux violences, le gouvernement a finalement fait marche arrière et a retiré la directive, comme l'explique le vice-président: « *Je suis satisfait de voir que le ministère de l'Intérieur a suspendu le processus pour prendre le temps de bien expliquer aux gens ce qui est en train de se passer. Nous appelons au calme et précisons que personne ne va recevoir automatiquement le statut de réfugié.* » De longues files s'étaient formées devant les bureaux du ministère de l'Intérieur, suite à l'annonce de la circulaire.

Pour l'organisation Lawyers for Human Rights, il est regrettable que la violence prenne le pas sur une décision de justice : « *Cela donne l'impression que le gouvernement cède et recule face aux mobilisations violentes des groupes xénophobes. Je pense que cela va leur donner davantage d'importance et c'est ça le plus inquiétant.* »

Le gouvernement s'est exprimé dimanche matin sur les mesures concernant les dépôts de demandes d'asile. Il entend désormais demander un délai à la Cour et des indications sur la façon de mettre en œuvre la décision. De plus, un système de dépôt en ligne devrait être créé d'ici le 10 novembre.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20261011-afrique-du-sud-le-gouvernement-dans-l-impasse-apr%C3%A8s-le-r%C3%A9trop%C3%A9dalage-sur-les-demandeurs-d-asile>

DJIBOUTI

L'afflux de réfugiés du Yémen met Obock sous pression

La petite ville côtière d'Obock, dans le nord du pays, a accueilli l'afflux de réfugiés en provenance du Yémen en l'espace de quelques jours au début de l'escalade du conflit il y a un mois, a souligné mercredi le coordonnateur résident des Nations Unies à Djibouti. La plupart de ces personnes ont fui les bombardements qui ont touché leurs localités, notamment autour du port de Mokha, sur la côte ouest du Yémen. « *Ils avaient vu des bombes tomber sur certaines maisons, les détruire et tuer des gens* », a rapporté le responsable onusien. Plus de la moitié de ces réfugiés sont des enfants. Les autres sont majoritairement des femmes.

Les autorités locales, avec l'appui des Nations Unies, ont secouru les personnes débarquées à différents endroits de la côte ou retrouvées dans le désert, avant de les acheminer vers Obock. Cette ville de quelque 20 000 habitants est déjà confrontée à d'importantes difficultés d'accès à l'eau et à la nourriture. Environ un quart de la population

locale se trouve en situation d'insécurité alimentaire aiguë, selon les données citées par le coordonnateur résident.

L'arrivée des réfugiés s'ajoute aux mouvements migratoires qui traversent régulièrement Djibouti. Chaque année, entre 250 000 et 300 000 migrants, principalement originaires des zones rurales d'Éthiopie, passent par le pays pour tenter de rejoindre le Yémen, puis l'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe à la recherche de travail. Mais l'aggravation du conflit au Yémen rend désormais cette traversée plus difficile. De nombreux migrants se retrouvent bloqués à Obock, dans des conditions précaires, parfois avec très peu d'eau et de nourriture. Cette situation intervient alors que Djibouti a manqué sa courte saison des pluies, sous l'effet notamment du phénomène El Niño, aggravant les difficultés des communautés locales.

« *C'est en train de devenir une tempête parfaite dans cette partie de Djibouti* », a averti M. Barahona, soulignant la combinaison de plusieurs crises : l'arrivée de réfugiés fuyant la guerre, les migrants bloqués et une population locale déjà fragilisée par la sécheresse et l'insécurité alimentaire.

Face à cette urgence, les agences des Nations Unies et les autorités djiboutiennes coordonnent leur réponse. L'Organisation internationale pour les migrations distribue 1 500 repas chauds deux fois par jour aux nouveaux arrivants. Le Programme alimentaire mondial fournit une aide alimentaire, tandis que l'UNICEF intervient sur les systèmes d'approvisionnement en eau. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés soutient l'enregistrement des personnes arrivées du Yémen.

L'OIM gère également un centre d'accueil à Obock où les migrants peuvent séjourner volontairement, recevoir des soins médicaux et de la nourriture, puis préparer leur retour en Éthiopie s'ils en font la demande. Mais de nombreux migrants restent en dehors de ce dispositif, dans la ville, en attendant une occasion de poursuivre leur route.

Au total, Djibouti accueille déjà quelque 35 000 réfugiés venus de pays voisins, auxquels s'ajoutent les centaines de milliers de migrants qui traversent son territoire chaque année. Le pays dispose d'une législation relativement ouverte : les réfugiés enregistrés bénéficient de la liberté de circulation et peuvent travailler légalement. Mais les capacités nationales ne peuvent absorber indéfiniment une telle pression.

Sur les quelque 7 millions de dollars nécessaires pour répondre aux besoins liés à cette nouvelle crise, 2,8 millions ont été confirmés à ce stade. « Il y a une limite à ce que Djibouti peut fournir », a souligné le coordonnateur résident, appelant les partenaires internationaux à soutenir davantage le gouvernement et les communautés d'accueil.

<https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159667>

Navfrage au large de Djibouti : le bilan s'alourdit à 139 morts, 84 disparus

Au moins 139 migrants ont péri lorsque leur embarcation a chaviré au large de Djibouti, et 84 personnes restent portées disparues, a indiqué dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'embarcation, qui transportait 305 personnes de Djibouti vers le Yémen, a sombré aux premières heures de vendredi 9 octobre 2026 près de Guehere, au nord d'Obock. Environ 82 personnes ont survécu. Trente corps supplémentaires ont été récupérés, portant le bilan de 109 à 139 morts. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent en mer, alors que les inquiétudes grandissent pour les personnes toujours

portées disparues.

Il s'agit de l'un des naufrages les plus meurtriers recensés sur la route migratoire orientale, qui relie la Corne de l'Afrique à la péninsule Arabique.

Ce naufrage survient alors que Djibouti continue de faire face à des mouvements de population dans les deux sens. Depuis le 10 septembre, la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM a recensé plus de 20 000 mouvements vers Djibouti depuis l'Éthiopie. Les migrants continuent de se diriger vers le Golfe malgré la reprise des combats à grande échelle au Yémen. Sur une période à peu près équivalente, plus de 3 700 réfugiés sont arrivés du Yémen, tandis que 539 migrants éthiopiens en sont revenus.

Le 6 octobre, devant des journalistes à Genève, le chef de mission de l'OIM à Djibouti, a expliqué que le pays faisait face à « *plusieurs urgences simultanées* ». « *Djibouti est donc confronté à des mouvements dans les deux sens* ». Il a ajouté que de plus en plus de migrants se retrouvaient bloqués : plus de 3 000 migrants ont été repérés le long des routes migratoires à Djibouti entre le 20 et le 30 septembre 2026, souvent sans accès aux services de base.

« *Personne ne monte dans une telle embarcation sans être convaincu qu'il n'existe aucune autre façon de voyager en sécurité* », a déclaré la Directrice générale de l'OIM. « *Nous ne pouvons pas continuer à considérer ces décès comme normaux. Des voies sûres et légales sauvent des vies. Je demande aux gouvernements et aux donateurs d'agir avant qu'une autre embarcation ne sombre.* »

L'OIM apporte une aide d'urgence aux survivants dans son Centre de réponse aux migrants à Obock. Cette assistance comprend des soins de santé, un soutien psychosocial, de la nourriture, un hébergement et des services de protection.

Le Coordonnateur résident des Nations Unies à Djibouti s'est dit profondément attristé par la mort d'au moins 139 personnes, dont des enfants. « *Nos pensées vont aux victimes, aux survivants et aux familles qui attendent des nouvelles de leurs proches* ». « *Nous exprimons notre solidarité et saluons les efforts de recherche et de sauvetage en cours.* » Chaque vie perdue en mer est une tragédie, a-t-il ajouté. Il a rappelé le récent avertissement du Secrétaire général : ces décès soulignent l'urgence de protéger les personnes en déplacement, d'élargir les voies de migration sûres et de renforcer la coopération internationale.

<https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159644>

GAMBIE

Douze corps repêchés après un naufrage au large de la Gambie

Douze corps ont été repêchés après le naufrage d'une embarcation transportant des migrants au large des côtes gambiennes, a annoncé jeudi 15 octobre 2026 la Société de la Croix-Rouge de la Gambie (GRCS). "Le nombre de personnes disparues reste incertain et de nouvelles informations sont attendues à mesure que les opérations de secours se poursuivent". "Derrière chaque chiffre se cache une vie humaine, une famille et une communauté confrontées à la perte et à l'incertitude. La Croix-Rouge gambienne exprime sa solidarité envers toutes les personnes touchées et réaffirme son engagement à préserver la dignité humaine et à soulager la souffrance humaine, où qu'elle se trouve."

Le nombre total de personnes qui se trouvaient à bord de l'embarcation n'a pas

encore été confirmé par les autorités. Des volontaires de la Croix-Rouge ont été mobilisés pour assurer la prise en charge digne des dépouilles et apporter un soutien psychologique aux familles et aux communautés affectées, a indiqué la GRCS.

Le départ de l'embarcation a eu lieu au niveau de la localité de Jinack Kajata, dans la région de North Bank, l'une des cinq subdivisions de la Gambie située au nord-ouest du pays.

Située sur une île à proximité de l'océan Atlantique, cette localité de Jinack Kajata est devenue, selon des habitants, un point de départ de pirogues transportant des migrants vers les îles Canaries espagnoles, au terme d'une traversée particulièrement périlleuse. Le renforcement récent des contrôles en mer au Sénégal, en Mauritanie et au Maroc a poussé les départs de pirogues depuis les côtes de Gambie, de Guinée-Bissau ou de Guinée.

Les arrivées aux Canaries en provenance des quatre principaux pays d'origine d'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal, Guinée et Gambie) ont chuté de 59 % au premier semestre 2026 par rapport à la même période en 2025, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Environ 4 500 personnes originaires de ces quatre pays ont été enregistrées en Europe au cours du premier semestre 2026 après être arrivées via l'Atlantique.

Selon l'OIM, les données concernant la route atlantique ouest-africaine *"montrent que, malgré une baisse considérable (de 62 % entre 2024 et 2025), des arrivées aux Canaries depuis le pic de 2024, le nombre de décès et de disparitions enregistrés est resté globalement stable, diminuant de 4 % entre 2024 et 2025 (de 1 215 à 1 172). Ce constat souligne combien cette route est devenue beaucoup plus dangereuse pour les migrants."*

MAROC

Une pirogue avec 200 migrants subsahariens interceptée par la marine marocaine

Jeudi 15 octobre 2026, une "source autorisée", *"Les autorités marocaines ont indiqué avoir intercepté une pirogue avec à son bord 200 passagers dont 124 Sénégalais"*. Un grand nombre de femmes et de mineurs ont été dénombrés parmi les migrants secourus. Les autorités marocaines ont également remarqué une féminisation du phénomène migratoire depuis 2025. De son côté, le Maroc n'a émis aucun communiqué officiel mentionnant cette opération de secours.

Reste que ces interceptions marocaines ne sont pas rares. Les embarcations partent généralement de Gambie, du Sénégal ou de Guinée et font route vers les Canaries en passant au large du Maroc.

Le Maroc surveille ses côtes à la suite d'un partenariat avec l'Union Européenne pour aider le Vieux continent à contrôler ses frontières extérieures. En échange d'aides financières, Rabat s'engage donc à endiguer les flux migratoires et à surveiller les mouvements illégaux au large de ses côtes.

Le 15 octobre 2026, le président de la Commission nationale de coordination des mesures de lutte et de prévention de la traite des êtres humains (CNCLT), a affirmé que plus de 1 500 réseaux criminels de trafic de migrants avaient été démantelés entre 2021 et 2025.

Mais le Maroc n'est pas seulement le garde-frontière de l'UE, c'est aussi un pays de départs illégaux vers les Canaries, notamment depuis Dakhla. En septembre 2025, quarante-quatre migrants étaient partis du Maroc. Tous sont portés disparus. Malgré plusieurs tentatives de contact, des familles de ces migrants - originaires de Casablanca et Midelt - n'ont plus jamais réussi à joindre leurs proches. Parmi les passagers se trouvaient 27 Marocains (dont 3 femmes et 2 enfants) et 17 ressortissants d'Afrique subsaharienne.

MAURITANIE

Régularisations : des migrants pointent «le temps de traitement» d'une demande de séjour

En Mauritanie, depuis 2022, les autorités exigent une carte de séjour pour tous les migrants de nationalité étrangère. C'est la règle imposée par les autorités depuis 2022, pour mieux contrôler la migration. Mais obtenir cette carte relève du parcours du combattant. Le 12 octobre 2026, lors du lancement de deux réseaux de maires – l'un chargé de la migration et de l'asile, l'autre de la citoyenneté et de la cohésion sociale – les autorités ont affirmé que 136 000 étrangers ayant 85 nationalités différentes ont déjà été régularisés depuis 2022. Mais certains peinent toujours à obtenir cette carte.

Un migrant vit à Nouakchott depuis 2020, il a fini par obtenir ses papiers. Mais au prix de longues démarches, explique-t-il : *« Je suis en Mauritanie depuis 2020. Au début, c'était très difficile d'aller travailler, de circuler librement, sans la carte de séjour. Depuis que j'ai ma carte, je peux aller travailler, circuler librement, sans problème, sans avoir peur d'être arrêté par la police. Maintenant, ce qui est compliqué, c'est le temps de traitement. Parfois, ça prend plus de 3 à 4 mois avant de l'obtenir. »*

Pour un autre, arrivé il y a trois mois à peine, l'attente continue. Il n'a toujours pas reçu sa carte. *« C'est long. Si, tout simplement, on avait la possibilité de déposer la demande durant plusieurs jours de la semaine. Mais on nous octroie une seule journée dans la semaine, alors qu'il y a plusieurs migrants. Parce qu'on dépose la demande uniquement les samedis. Et les samedis, si tout le monde vient, ça va être compliqué, parce que si on pouvait le faire les lundis, mardis, mercredis, bref les cinq jours de la semaine, ça nous faciliterait la tâche ».*

Face à ces difficultés, le gouvernement assure vouloir faciliter les voies légales. Le ministre délégué a annoncé l'ouverture de 29 nouveaux points de passage frontaliers, portant le total à 82 dans tout le pays, pour limiter le recours aux voies informelles.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20261016-r%C3%A9gularisations-en-mauritanie-des-migrants-pointent-le-temps-de-traitement-d-une-demande-de-s%C3%A9jour>

AMERIQUE

USA

Les chrétiens invitent à traiter les migrants avec humanité

C'est la première fois dans l'histoire des États-Unis que des représentants éminents de l'Église catholique et des Églises évangéliques interviennent conjointement, par le biais d'un vaste document œcuménique, sur le thème de l'immigration. Intitulé *"A Call for Christian Compassion and Wisdom in the Immigration Debate"* (*Un appel à la compassion et à la sagesse chrétiennes dans le débat sur l'immigration*), ce document

publié mardi 13 octobre 2026 porte la signature du président de la Commission pour les migrations de la Conférence épiscopale des États-Unis, et du président de l'Association nationale des évangéliques. Ils sont également coprésidents du Dialogue évangélique-catholique sur l'immigration, un organisme créé en mars 2026, composé de cinq membres évangéliques et de cinq catholiques.

Cette déclaration intervient dans un contexte marqué par une augmentation significative du nombre de détentions et d'expulsions, conséquence dans de nombreux cas de la suppression par le gouvernement états-unien des protections juridiques accordées à divers groupes d'immigrés. C'est notamment le cas des Haïtiens qui, le 27 juillet 2026, ont vu leur statut de protection temporaire, leur permettant de résider aux États-Unis, leur être retiré. Ces situations provoquent de graves difficultés pour les familles et les communautés dont les membres ont des statuts migratoires différents; beaucoup d'entre elles sont confrontées à la menace de la séparation et de la désagrégation en raison de mesures de contrôle et d'application de la loi aveugles et agressives. *«Nous avons assisté au sein de nos communautés, à la propagation de la peur, à la désagrégation des familles, au déni d'une procédure équitable et au dénigrement du prochain»* déplorent les représentants chrétiens. *«Dans ce contexte, nous avons également vu l'espérance insufflée par la foi en Jésus-Christ et des gestes d'amour et de sollicitude entre voisins».*

Représentants catholiques comme évangéliques font remarquer que, *«malgré l'impact positif que de nombreux immigrés ont eu sur notre pays (certains depuis plusieurs décennies), les voies légales actuelles pour obtenir un statut permanent sont extrêmement limitées et inaccessibles pour la plupart d'entre eux»*. Ils soulignent que *«seul le Congrès a le pouvoir de remédier à ces lacunes réglementaires de notre système d'immigration légale»*. Les catholiques et les évangéliques sont favorables à une réforme de l'immigration offrant aux résidents de longue date des possibilités concrètes de régulariser leur situation. Ils souhaitent notamment que *«l'immigration soit réglementée et que les frontières soient sécurisées au moyen de mesures ciblées, proportionnées et humaines, en préservant l'unité familiale et en donnant la priorité à l'action contre ceux qui menacent la sécurité publique, toujours dans le respect d'une procédure équitable»*. Et la détention des immigrés non violents, en particulier des mineurs et des familles, doit être *«strictement limitée, en garantissant à tous les détenus un accès effectif à l'accompagnement spirituel et à l'assistance juridique»*. Cette représentation juridique doit nécessairement inclure les travailleurs, les membres de leur famille et les personnes ayant besoin d'une protection humanitaire.

«Ce qui rend cette déclaration unique ce n'est pas son contenu, qui puise ses racines dans des siècles d'enseignement et de tradition chrétienne que nous avons déjà réaffirmés individuellement, mais l'unité manifeste qui nous unit en ce moment» dans la profonde préoccupation *«pour les personnes touchées par les politiques migratoires actuelles»*.

Comme indiqué, c'est surtout la situation de la communauté haïtienne vivant aux États-Unis qui est préoccupante. Les catholiques et les évangéliques sont intervenus à plusieurs reprises ces dernières semaines pour dénoncer les conséquences dramatiques liées à la suppression du statut de protection temporaire (TPS). L'archevêque président de la Conférence épiscopale des États-Unis, a écrit directement à Donald Trump au sujet du nombre croissant d'Haïtiens rapatriés de force depuis les États-Unis, soulignant que le climat de violence et de terreur qui règne sur l'île des Caraïbes est loin d'avoir cessé. *«Je me demande respectueusement à quoi servent l'immense richesse, la prospérité et*

l'influence dont nous avons été bénis en tant que nation si elles ne sont pas mises au service de notre humanité», peut-on lire notamment dans ce texte, qui exhorte le président des États-Unis à défendre les droits fondamentaux, dont le droit à la vie.

La lettre se termine par un appel à exercer l'«*autorité conformément à la Constitution afin d'accorder un report du renvoi forcé aux Haïtiens qui résident pacifiquement aux États-Unis*». De même, il y a quelques mois, l'Association nationale des évangéliques s'est jointe à l'appel de World Relief (une organisation humanitaire mondiale d'inspiration évangélique) et des dizaines d'autres dirigeants religieux pour exhorter le Congrès à mettre en place un dispositif législatif en faveur des citoyens haïtiens touchés par la suppression du TPS, instauré après le tremblement de terre dévastateur de 2010 en Haïti.

Le statut de protection temporaire, comme cela avait été souligné, «*a assuré la stabilité à des milliers de familles haïtiennes pendant plus d'une décennie, leur permettant d'élever des enfants ayant la nationalité américaine et de contribuer à la vie de leurs communautés par le travail et le bénévolat*». L'instabilité politique, la violence et les crises humanitaires persistent dans ce pays des Caraïbes, et les quelque 330 000 Haïtiens qui comptaient sur le TPS sont désormais confrontés à un avenir incertain. L'Association nationale des évangéliques appelait de ses vœux une solution législative pour éviter les expulsions et les séparations familiales, en particulier pour les milliers d'enfants possédant la nationalité américaine qui risquent d'être séparés de l'un de leurs parents, voire des deux.

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2026-10/etats-unis-appel-des-catholiques-et-evangeliques-migrants.html>

INTERNATIONAL

Migration vers l'Europe : moins d'arrivées d'Afrique de l'Ouest, mais des traversées plus dangereuses

Les arrivées par mer en Europe depuis l'Afrique de l'Ouest ont reculé de près de 60 % au premier semestre de 2026 par rapport à la même période de 2025. Mais cette baisse masque un déplacement des routes migratoires. Le renforcement des contrôles au Maroc, en Mauritanie et au Sénégal repousse les départs plus au sud, allongeant les traversées et aggravant les risques en mer, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au cours des six premiers mois de l'année, 4 566 personnes originaires du Mali, du Sénégal, de Guinée et de Gambie ont été enregistrées à leur arrivée en Europe par voie maritime. La route atlantique ouest-africaine reste leur principale voie d'accès : elle représente 83 % des arrivées enregistrées entre janvier et juin 2026.

Parallèlement, les ressortissants d'Afrique de l'Ouest représentent une part croissante des arrivées sur les routes méditerranéennes. Cette proportion atteint 21,9 % en Méditerranée occidentale, contre 15,6 % un an plus tôt, et 10,5 % en Méditerranée centrale, contre 8,6 % en 2025.

« Une baisse du nombre d'arrivées à un endroit donné ne signifie pas que les pressions ont disparu », a déclaré la directrice générale de l'OIM. « Souvent, elles se

déplacent simplement vers d'autres itinéraires. C'est pourquoi nous devons considérer le parcours dans son ensemble, du lieu de départ jusqu'au lieu d'arrivée. »

La baisse des arrivées ne signifie pas nécessairement que les départs diminuent. Les données sur les interceptions et les décès en mer montrent que les tentatives de traversée se poursuivent, même si moins de personnes atteignent leur destination.

Sur la route atlantique reliant l'Afrique de l'Ouest aux îles Canaries, les arrivées ont chuté de 62 % entre 2024 et 2025, après un pic en 2024. Le nombre de morts et de disparus n'a pourtant baissé que de 4 % : 1 172 personnes ont été recensées en 2025, contre 1 215 l'année précédente. Ce décalage souligne que « *cette route est devenue beaucoup plus dangereuse pour les migrants* ».

Le renforcement des contrôles au Maroc, en Mauritanie et au Sénégal pousse les candidats au départ à emprunter d'autres itinéraires, notamment depuis la Gambie, la Guinée et la Guinée-Bissau. Ces trajets peuvent allonger les traversées de 750 kilomètres, portant certaines distances à environ 2 200 kilomètres. Les migrants passent ainsi davantage de temps en mer et empruntent des zones côtières plus isolées et moins surveillées. Ils sont davantage exposés aux naufrages, à la déshydratation et aux disparitions en mer.

Ces déplacements montrent les limites des seuls chiffres d'arrivées pour comprendre l'évolution des migrations. Selon l'OIM, un changement sur une route peut se répercuter sur d'autres. Il faut donc suivre l'ensemble des parcours, des pays d'origine aux pays de transit et de destination.

L'OIM appelle à renforcer la coopération entre les pays concernés et à développer des voies de migration sûres, ordonnées et régulières. « *Aucun pays ne peut résoudre ce problème à lui seul* », a insisté la directrice. « *Nous devons protéger les migrants où qu'ils se trouvent, créer de réelles opportunités pour les jeunes et travailler ensemble par-delà les frontières. C'est ainsi que nous sauverons des vies.* »

<https://news.un.org/fr/story/2026/10/1159654>

Exploitation des travailleuses domestiques : la longue bataille juridique contre l'immunité des diplomates

En Suisse il y a deux ans, une employée de maison philippine était au cœur d'une procédure judiciaire à la portée historique. Au tribunal, elle s'est élevée non seulement contre son ancien employeur, diplomate pakistanais, mais aussi contre le pouvoir que lui confère sa fonction. "*Ce sont des diplomates. Ils bénéficient de l'immunité. Ils sont comme Dieu, ils sont si puissants. Mais j'ai Dieu et la vérité de mon côté*", avait-elle confié à l'époque.

La bataille juridique avait débuté en 2021. Velle et trois autres travailleuses domestiques migrantes poursuivent alors leurs employeurs de la Mission permanente du Pakistan auprès de l'ONU à Genève, les accusant de travail forcé, de salaires impayés, d'exploitation et de traite des êtres humains. Elles ne pensent pas avoir la moindre chance, car ces employeurs sont des diplomates protégés par leur immunité diplomatique.

Il faudra attendre septembre 2025 pour que les tribunaux suisses tranchent et décident que l'immunité diplomatique ne s'applique pas lorsque la plainte concerne le droit du travail. Elle apprendra la décision de justice par un article de journal relayé sur une page Facebook destinée aux ressortissants philippins de Genève. "*Pas d'immunité pour les*

diplomates exploitateurs", titrait la publication.

"Je n'arrivais pas à y croire". Elle demande à un proche de lui acheter un exemplaire du journal et écume la toile à la recherche d'autres articles. Son avocat lui confirme ensuite la nouvelle. Ce jour-là, elle s'est tout simplement sentie "heureuse". *"J'espère que les choses iront mieux, non seulement pour nous, mais aussi pour d'autres personnes qui sont dans la même situation que nous"*

La décision de justice ouvre en effet la voie à une meilleure protection des travailleurs domestiques. *"Nous n'avons pas traversé tout cela pour rien"*, explique-t-elle, la voix tremblante, mais toujours souriante. *"Nous nous sommes battues pour nos droits. Désormais, tout le monde sait que nous disions la vérité"*.

Le syndicat SIT, basé à Genève, qui a conseillé les plaignantes philippines, a salué la décision suisse, la qualifiant de tournant historique. Selon la présidente du syndicat de travailleurs SIT à Genève, *"il y a clairement un espoir de justice pour toutes ces employées vulnérables, sans lesquelles les diplomates, déchargés des tâches de la vie quotidienne, ne seraient pas en mesure d'accomplir leur mission"*.

En 2022, la Cour suprême britannique avait déjà statué que les diplomates ne pouvaient pas invoquer l'immunité lorsque l'accusation porte sur l'esclavage moderne ou la traite des êtres humains. Plus tôt cette année, un tribunal britannique a condamné le gouvernement des Émirats arabes unis à verser plus de 300 000 euros à une employée de maison philippine exploitée par un représentant diplomatique.

L'avocat, estime que la décision britannique de 2022 a été une *"avancée importante"*, tout en rappelant qu'elle conditionne la levée de l'immunité aux affaires d'esclavage moderne. *"La décision suisse est plus globale et a une portée plus large. L'immunité ne s'applique plus devant un tribunal civil, quelle que soit la gravité de la violation des conditions de travail"*. *"À ma connaissance, c'est une première pour une Cour suprême. La Suisse – et Genève en particulier – est un pôle diplomatique majeur. La jurisprudence ici a plus de poids pratique que celle d'un autre pays"*, ajoute-t-il.

La conseillère à la Mission suisse, qui supervise la délivrance des visas aux travailleurs domestiques employés dans les ménages de diplomates, a confirmé que le privilège dont bénéficiait la Mission pakistanaise de recruter du personnel domestique à l'étranger a été définitivement révoqué.

Par ailleurs, l'ordonnance sur les travailleurs domestiques qui régit en Suisse les conditions de travail des personnes employées par les missions diplomatiques et les organisations internationales, est actuellement en cours de révision afin de tenir compte de l'arrêt rendu par la Cour suprême. La Mission pakistanaise à Genève et son conseiller juridique n'ont pas répondu aux nombreuses demandes de commentaire

En vertu de la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques, l'immunité accordée aux représentants étrangers les protège contre toute poursuite pénale ou civile. Si cette immunité vise à garantir aux diplomates la possibilité d'exercer librement leurs fonctions, elle peut, comme dans le cas de cette pakistanaise, donner lieu à de graves abus.

Une enquête menée en 2023 a révélé l'ampleur du problème : plus de 200 travailleurs domestiques dans 18 pays ont porté plainte contre 160 diplomates entre 1988 et 2021. La plupart de ces affaires ont été classées sans suite en raison de l'immunité diplomatique. Et lorsque le tribunal a accordé des indemnités à la victime, celles-ci n'ont

généralement pas été versées, le diplomate ayant quitté le pays ou été muté dans une autre ambassade.

En 1999, la philippine, alors âgée de 22 ans et mère de deux enfants, apprend par une amie qu'un poste d'employée de maison est à pourvoir à la Mission pakistanaise à Genève. Elle vit dans une région rurale et le salaire mensuel de près de 1 300 euros promis dans son contrat représente une somme inespérée. *"Dans ma tête, je calculais déjà le taux de change et je pensais à ce que cet argent pourrait apporter à mes enfants"*. Mais à son arrivée à Genève, elle Virginia est choquée d'apprendre les *"conditions"* de son emploi. Elle est supposée travailler pour la Mission pakistanaise trois fois par semaine sans être rémunérée. Pour subvenir à ses besoins, on la somme de trouver d'autres emplois. *"Qu'est-ce que j'étais censée faire ? J'étais déjà là. C'était quand même une opportunité de travailler"*. Pour elle, le silence est d'abord devenu le prix à payer pour conserver son permis de travail et de séjour.

Pendant près de 20 ans, elle a ainsi travaillé pour la Mission permanente du Pakistan auprès de l'ONU. Elle fait le ménage en journée et reste tard lors de fêtes ou de réceptions. *"Il m'arrivait de rentrer chez moi tard le soir. Il faisait froid et il faisait nuit, il neigeait parfois. J'étais toujours tellement fatiguée."* Elle est rejointe par sa sœur, qui sera exploitée dans les mêmes conditions.

Le tournant arrive lorsque sa sœur tombe malade. Elle raconte ses conditions de travail à un médecin. Ce dernier signale son cas à la Mission suisse qui décide d'ouvrir une enquête. Elle et sa sœur ont par la suite subi des pressions pour signer des fiches de paie antidatées afin de faire croire que les termes des contrats de travail ont été respectés.

"Nous avons refusé. Ma sœur a dit que ce sont des mensonges, puis elle est sortie en claquant la porte", raconte-telle, qui sera licenciée par un simple message WhatsApp de son employeur. *"J'ai travaillé pour eux pendant près de 20 ans. J'ai 48 ans aujourd'hui. C'est presque la moitié de ma vie. Mais ils m'ont licenciée comme ça, d'un claquement de doigts."*

Après le dépôt de plainte, le syndicat SIT organise une conférence de presse avec les plaignantes. Si l'affaire fait la une des médias en Suisse, elle retient aussi l'attention à l'étranger. Sur les réseaux sociaux, les réactions sont virulentes, les plaignantes sont accusées de mentir et insultées.

Une autre travailleuse qui a porté plainte aux côtés de Virginia, a les messages provenant de leurs employeurs et de leurs épouses. Ces derniers les qualifient de *"simples femmes de ménage"* dont le permis de travail dépend d'eux.

Cette épreuve a duré près de cinq ans et a profondément affecté la philippine. Elle a perdu du poids, des cheveux. La nuit, avant une audience au tribunal, elle se réveillait en sueur. Dans la salle de tribunal, elle avait du mal à respirer.

Des études montrent que parmi les travailleurs migrants philippins au Royaume-Uni et à Hong Kong, les plus exposés à la détresse psychologique sont ceux qui sont employés dans des ménages privés. Le fait de vivre chez son employeur contribue à l'isolement et augmente le risque d'abus psychologiques et sexuels. Ces conditions favorisent également les dépassement d'horaires et le travail forcé. Or, dans de telles situations, il devient d'autant plus compliqué pour la victime de chercher de l'aide.

Malgré la décision de la Cour suprême suisse, son avocat souligne que *"les autorités suisses, qui ont une responsabilité majeure, ne l'ont pas assumée jusqu'à présent."*

Elles devraient être incitées à prendre des mesures plus efficaces maintenant qu'elles savent qu'une voie juridique existe pour les travailleurs".

De son côté, elle savoure sa victoire. Lors de la procédure judiciaire, elle se souvient avoir envoyé un message à son employeur : *"Vous êtes diplomate. Vous êtes intelligent et cultivé, mais vous êtes une mauvaise personne. Votre mère ne serait pas fière de vous."* *"Je savais exactement ce que je voulais dire, mais je ne trouvais pas les mots en anglais. J'ai demandé à un ami de traduire"*, s'amuse-t-elle. *"Je ne lui avais jamais parlé comme ça. Mais je l'ai fait. Je me suis défendue."*